

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consentent ce qui rendent à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 12 Juin 1946
VOLUME XXXVII — No 134
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL
TELEPHONE: *BEIair 3351
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration: BEIair 3361
Rédaction: BEIair 2984
Gérant: BEIair 2239

L'Angleterre fera la paix même si les Quatre ne s'entendent pas

La question du drapeau

Elle n'est ni enterrée ni réglée — Ce qui s'est passé depuis quelques semaines — M. King devra personnellement s'occuper de l'affaire — Il faut apporter aux partisans du drapeau purement canadien un appui clair et net — Il ne s'agit point d'une manœuvre antianglaise

La question du drapeau n'est pas enterrée; elle n'est pas davantage réglée. En fait, nous traversons une accalmie que peut suivre de très près une nouvelle tempête. Nos lecteurs savent en gros où en sont les choses. Ils ne sont plus les seuls d'ailleurs. Plusieurs journaux et la radio ont repris les informations que fut ici le premier à donner, avec quelque ampleur, notre correspondant parlementaire, M. Pierre Vigant.

Il semble bien certain que M. King voulait faire du *Red Ensign*, comme l'on dit, le drapeau officiel du Canada. Le *Red Ensign*, c'est, tous le savent, le drapeau de la marine de guerre anglaise, avec l'Union Jack au coin supérieur droit, flanqué dans le coin inférieur gauche des armes du Canada. (L'histoire de ce drapeau est assez curieuse: au commencement du siècle il flottait sur nos édifices publics, les gens d'un certain âge se le rappellent fort bien, puis, un beau jour, il disparut pour être remplacé par l'Union Jack proprement dit. Pourquoi? Les spécialistes seuls pourraient probablement nous le dire). Les événements de ces dernières années ont fait voir avec grand éclat la nécessité pour le Canada d'un drapeau distinctif. Il n'y a plus qu'une poignée de gens à vouloir s'en tenir à l'exclusif *Union Jack*. Et l'on a fini par ramener sur nos édifices publics le *Red Ensign* d'autrefois. Mais ceci n'était qu'une solution de circonstance, imposée par simple arrêt ministériel, à laquelle tout le monde, ou à peu près, s'accordait à ne reconnaître qu'une valeur temporaire.

La question du drapeau restait posée, et l'on instaura pour l'examiner un comité spécial, composé de sénateurs et de députés.

Du *Red Ensign*, hissé à titre temporaire, il paraît clair (il y a là-dessus un texte éloquent de M. St-Laurent) que M. King entendait faire un symbole permanent. On se serait probablement contenté, pour simplifier le dessin, de remplacer par une feuille d'érable les armes du Canada. Et l'Union Jack qui marque le coin droit supérieur du drapeau serait resté, avec le fond rouge, rappelant ainsi de façon ériante l'étendard britannique. A Ottawa, ceux qui voient de près les choses estiment que le comité avait été constitué de telle façon que le choix du *Red Ensign* (avec l'Union Jack) paraissait d'avance assuré. Et l'on répète que M. King avait recommandé que toute l'affaire fût réglée avant son retour. Mais l'opposition fut beaucoup plus forte qu'on ne l'avait prévu, — non seulement au comité, mais dans l'ensemble de la députation.

Tout le monde paraît prendre pour acquis ce que M. Vigant a raconté il y a plusieurs jours déjà. Quarante-neuf députés libéraux de langue française — ce qui comprend presque toute la députation franco-libérale qui a pu être consultée (on a volontairement laissé de côté dans ce mouvement les ministres) — ont par écrit averti M. King de leur dissentiment. Une douzaine de libéraux de langue

anglaise auraient par la suite témoigné de leur sympathie envers leurs collègues de langue française. Et l'on sait avec quel éclat est intervenu, en faveur d'un drapeau purement canadien, le sénateur progressiste-conservateur, de la Nouvelle-Ecosse, M. Quinn. Bref, les choses prirent une allure telle que les remplaçants de M. King à Ottawa se laissèrent convaincre qu'il valait mieux, pour décider de toute la chose, attendre le retour du premier ministre. L'affaire fut temporairement mise en veilleuse et l'on annonça que, renonçant à sa tournée de l'Europe continentale, M. King allait, dès le lendemain du défilé de la victoire, reprendre le bateau pour son pays.

L'affaire du drapeau n'est peut-être pas la cause unique de ce retour hâtif: il se brasse beaucoup de choses à Ottawa; mais il semble bien qu'elle y compte pour une bonne part.

M. King, en tout cas, va maintenant être appelé à mettre personnellement la main à la pâte. A certains égards, cela vaut mieux. Sur la question de fond, les dissidents ne semblent pas avoir modifié leur point de vue. Mais leur tactique n'irait point, pour le moment, à faire trancher le fond du débat. Ils demanderaient simplement que l'affaire soit remise à la session prochaine et qu'un nouveau comité soit constitué pour l'étudier de nouveau.

M. King acceptera-t-il cet ajournement, ou tentera-t-il d'imposer la solution de son choix? Il est fort habile et il possède des moyens d'action puissants. Puis, tous les dissidents ne sont peut-être pas capables du même degré de résistance.

En tout cas, le moins que puissent faire les partisans du drapeau exclusivement canadien, c'est d'apporter aux dissidents un appui moral très net, c'est de faire comprendre à tous les parlementaires, car l'affaire devra un jour ou l'autre atteindre le Parlement entier, qu'il s'agit d'un problème sur lequel il n'est point de reculade possible — sans danger du moins.

Faut-il redire une fois de plus qu'il ne s'agit pas d'un mouvement que l'on pourrait qualifier d'antianglais?

Reclamer un drapeau purement canadien, ce n'est point poser un acte d'hostilité à l'endroit de la Grande-Bretagne; ce n'est point contester l'héritage de gloire qu'évoque l'Union Jack.

C'est, tout simplement, prétendre symboliser dans le futur drapeau canadien l'indépendance, la souveraineté et l'égalité qu'affirme une loi édictée par le Parlement de Westminster, le fameux statut qui proclame que la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud "sont des collectivités autonomes, de statut égal, en aucune façon subordonnées les unes aux autres à aucun point de vue domestique ou extérieur".

C'est prétendre faire acte de peuple libre et majeur. Qui, logiquement, devrait s'y opposer?

Omer HEROUX

Bloc-notes

Québec fait son inventaire industriel

La Chambre de Commerce de la ville de Québec a décidé de dresser l'inventaire industriel et commercial de la région urbaine qui l'intéresse et elle en a confié l'organisation et la direction à son nouveau secrétaire, M. Roger Vézina, ancien journaliste, très exactement ancien chroniqueur financier à l'un des quotidiens québécois. Québec aura ainsi l'occasion de savoir, avec plus de précisions que n'en peuvent donner les feuilles et les livres du fisc municipal, ce qu'il possède en fait d'établissements industriels et manufacturiers, d'établissements commerciaux (gros et détail, importation et exportation). La Chambre ambitionne de dater aussi Québec, dans un avenir rapproché que possible, d'un compteur de vente et d'exportation pour les produits de l'artisanat. Dans une ville où le tourisme, pour être dire à l'année longue, représente un apport très appréciable — on mentionne le chiffre de quinze millions de dollars par an — la mise en valeur de l'artisanat et de ses produits n'est pas chose à dédaigner non plus qu'à négliger. En marge de son inventaire, que l'on espère terminer d'ici l'automne prochain, la Chambre de commerce organise de plus une semaine industrielle, du 30 août au 7 septembre, au cours de laquelle commerçants, industriels et manufacturiers de la vieille capitale seront invités à mettre avantageusement en montre le plus possible de leurs produits et de leurs marchandises. Cet inventaire qu'il s'annonce à Québec devrait être non seulement intéressant, il surprendra peut-être par les révélations auxquelles il donnera lieu. Une grande ville, et Québec, capitale sans être une métropole, en est une, ne sait souvent pas tout ce qu'elle possède et, par contre, il lui arrive d'ignorer ce qu'elle n'a pas et qui lui manque.

Le cas montréalais

Un conseiller municipal de Montréal, M. Marcel Verville, faisait récemment (suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Nous ne pouvons modifier la constitution canadienne sans passer par les fourches caudines de Londres, comme un conseil municipal ne peut se permettre de faire des accrocs à sa charte, sans obtenir l'assentiment de la Législature. Frappant vestige de colonialisme. Nous ne sommes pas encore maîtres dans notre maison.

Pour secouer ce joug, on propose une Constituante, suivant la mode de ce temps; mais encore ici il faudrait s'assurer la complaisance de nos supérieurs londoniens; le *cum superiorum permisso*.

Hier, on se plaisait à rappeler quelques anniversaires politiques. L'un d'eux est pourtant resté sous le boisseau: la commémoration de l'élection fédérale du 11 juin 1945.

Est-ce oublié ou silence concerté? Sous le titre: "Singulière erreur", un journal public cite nouvelle: "Un citoyen du Wisconsin a, par erreur, fait construire sa maison sur le terrain de son voisin".

Bâtir sa maison sur le terrain de son voisin? Le fait se pratique couramment dans les relations internationales. Cela prend alors la désignation commode d'invasion, d'occupation, ou de conquête pour "le progrès et la civilisation".

Bikini, où l'on fera la grande expérience atomique, sera l'endroit le plus périlleux du monde, parce que quelques méchants y délégueront leurs ennemis pour courir la chance de les supprimer.

Il y eut dans l'histoire politique le système du *Family Compact*, le régime des oligarchies où quelques familles favorisées écrasèrent tout le patronage.

Le *Family Compact* se perpétue, mais autrement; sur le plan du logement. Les familles sont compactement tassées en des pièces exigües, sur le modèle des chenils.

Choses d'hier et d'aujourd'hui

C'est la résistance, c'est l'effort qui donne à l'individu la volonté, sans quoi il n'est rien. Le travail est l'école du caractère.

DEMAIN: Deux expositions de fin d'année: Ecole des Beaux-Arts, Ecole du Meuble, par M. Jacques Delisle.

L'émeute de Naples — L'aile gauche du parti travailliste anglais attaque la politique de M. Bevin

Le gouvernement d'Italie est fort inquiet de l'agitation que provoque le passage de la monarchie à la république, et il songe à hâter les procédures afin de rétablir le calme. Hier une émeute à Naples a fait 7 morts et 50 blessés. A Rome, une manifestation des partisans de la république s'est heureusement terminée sans violence; près de 100,000 hommes se sont rendus au palais du Viminal pour réclamer du gouvernement qu'il force le roi Humbert à s'exiler; ces manifestants se sont dispersés paisiblement après avoir clamé leurs revendications. Le ministre socialiste de l'Intérieur, M. Romita, qui avait suggéré cette manifestation, avait mis en garde les partisans de la république contre tout acte de violence, et les avait avertis de ne pas attaquer un groupe moins nombreux de monarchistes qui acclamaient le roi Humbert devant le palais du Quirinal.

A Naples, les monarchistes au nombre de 10,000 à 20,000, ont attaqué les quartiers généraux du parti communiste, un édifice de six étages; ils ont tenté d'incendier l'édifice en lançant des "coquetels Molotov" — des bouteilles de gazoline munies d'une mèche allumée. Pendant ce combat qui a duré plusieurs heures les monarchistes, la police et les communistes barricadés dans leurs bureaux, ont fait usage d'armes automatiques; les communistes ont lancé deux bombes sur leurs adversaires. La police a tenté de disperser la foule en avançant avec quatre autos blindées, mais les manifestants se sont emparés des voitures que la police n'a pu reprendre qu'après l'arrivée de renforts.

A part l'émeute qui a opposé monarchistes et communistes, il y a eu plusieurs autres bagarres à travers la ville, notamment un combat — qui a fait quelques victimes — entre des soldats favorables à la monarchie et une escouade de police mobile favorable à la république. Ce matin l'ordre est à peu près rétabli, mais il se produit encore çà et là des bagarres. Le conseil municipal de Naples est cependant très inquiet, car les républicains font une manifestation cet après-midi à 3 heures.

PROBLEME CONSTITUTIONNEL

Le gouvernement a demandé sans succès au roi Humbert de quitter le pays. Les monarchistes soutiennent que le plébiscite est entaché d'irrégularités. La Cour qui a procédé à la compilation du vote a jugé qu'il n'était pas de sa compétence de se prononcer sur la prétention des monarchistes que, pour une victoire de la république, il fallait une majorité absolue de tous les votes donnés, votes valides et votes non valides. Les républicains disent que de toute façon les votes invalides ne sauraient atteindre le chiffre de deux millions qui représente la majorité du scrutin en faveur de la république.

La Cour suprême de Cassation doit se prononcer le 18 juin sur les accusations de fraude formulées par les monarchistes, et c'est cette décision qu'attend le roi avant de quitter le pays. Le gouvernement a tenu ce matin sa cinquième réunion en 24 heures, mais les ministres n'ont pas pu s'entendre sur la question de savoir si l'Italie est maintenant devenue une république, et n'ont pas trouvé de solution à la situation causée par le refus du roi de s'en aller. Le cabinet étudie le projet de convoquer immédiatement la nouvelle Assemblée constituante élue la semaine dernière. Cette Chambre ne devait se réunir que le 24 juin, mais comme le gouvernement ne peut pas résoudre l'imbricatio constitutionnel qui menace la paix intérieure du pays, il soumettrait sans délai le problème à l'Assemblée.

Cette agitation est d'autant plus dangereuse que l'Italie a devant elle maints problèmes: une restauration économique urgente et qui n'avance pas vite, le ravitaillement difficile d'une population qui comme plusieurs autres en Europe souffre de la faim. Si au moins le statut de pays vaincu et à la merci des vainqueurs lui assurait la sécurité à l'extérieur. Mais en plus d'attendre un traité de paix qu'elle ne pourra pas discuter, l'Italie est menacée d'un coup de force de la part de la Yougoslavie et des Soviets, car elle est devenue un terrain de rivalité pour les Alliés.

TRIESTE

Les Quatre vont reprendre samedi prochain l'étude du traité de paix italien; rien n'indique qu'ils pourront s'entendre sur le principal litige qui les divise au sujet de l'Italie: le sort de Trieste. Ce port de l'Adriatique, qui joue un rôle capital dans le système des communications de l'Europe centrale, est devenu le symbole de la division des vainqueurs, de sorte que du côté de Moscou comme de Washington et de Londres c'est tout autant qu'affaire de position stratégique et économique, une question de prestige.

Pour les Soviets, les avantages de posséder Trieste dans leur zone sont considérables. C'est une des clés de la domination économique des pays danubiens; c'est le complément des projets qui inspirent aux Russes le refus d'inscrire dans les traités balkaniques la liberté de navigation sur le Danube. Trieste peut aussi devenir un chantier naval de première grandeur.

Aux yeux de Washington et de Londres, l'abandon de Trieste aux Russes représenterait non seulement la consolidation de la puissance soviétique dans toute l'Europe centrale, mais aussi un accroissement au principe des frontières ethniques puisque la ville de Trieste comme la province de Vénétie dont elle fait partie est en forte majorité de population italienne.

Le cas de ce port si contesté est une illustration splendide de l'inutilité des guerres, du moment que comme correctif de la force l'on veut faire intervenir des principes. Au fameux traité de Londres du 26 avril 1915, les Alliés d'alors avaient fait des promesses à l'Italie pour l'entraîner de leur côté. L'Italie était assurée de dépouilles considérables à même le territoire de l'Autriche-Hongrie. Mais lorsque cette dernière puissance eut été abattue et démembrée, le principe des nationalités qui servit de base à ce démembrement

modifia sensiblement le problème du partage des dépouilles.

Quand l'Italie a voulu prendre sa part, elle n'était déjà plus en présence d'un ennemi vaincu — l'Autriche-Hongrie — mais devant la nationalité yougoslave qui voulait se rattacher à la Serbie, et refusait d'être libérée du joug austro-hongrois pour tomber sous le joug italien. La décision imposée par les Trois du temps mécontenta grandement l'Italie, et malgré le traité de Rapallo, ces griefs devaient donner lieu au coup de d'Annunzio et de ses ardeurs. Puis en 1924, un nouveau traité attribua Fiume à l'Italie tandis que la Yougoslavie obtenait Barro.

Aujourd'hui le problème des relations entre l'Italie et la Yougoslavie est retourné. C'est l'Italie qui est vaincue, et la Yougoslavie réclame le privilège d'annexer tous les Yougoslaves même si dans l'opération elle absorbe un bien plus grand nombre d'Italiens. Les puissances d'Occident qui en 1919 s'opposèrent aux réclamations de l'Italie au nom du principe des nationalités, interviennent de nouveau, cette fois contre la Yougoslavie, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nouvelle formule inaugurée dans la Charte de l'Atlantique pour exprimer le principe des nationalités.

Dans la mesure où les conflits internationaux sont résolus selon des principes de droit, le rôle de la force devient moins important. Du moment que la société internationale accepte pour ses membres l'obligation de se conformer à des exigences supérieures au bon plaisir et aux ambitions des vainqueurs et des puissants, il est bien plus économique de recourir tout de suite à l'arbitrage que de livrer des guerres désastreuses pour se trouver enfin devant les mêmes exigences morales.

Ce spectacle d'une Italie victorieuse et arrêtée dans ses ambitions, puis d'une Italie vaincue et protégée contre les ambitions de ceux qu'elle voulait jadis dominer, devrait montrer la futilité des guerres et la supériorité de l'arbitrage international. Ce facteur est une raison de plus — qui s'ajoute à la nécessité de freiner l'agression communiste — pour imposer la solution préconisée par les Etats-Unis.

AU CONGRES TRAVAILLISTE

M. Bevin doit se défendre aujourd'hui, devant le congrès de son parti à Bourne-mouth, contre une résolution de censure où le proposeur, un député de Londres, dit que "le seul espoir d'une paix durable repose dans l'adoption internationale du socialisme", exprime le regret que le gouvernement poursuive la politique traditionnelle du parti conservateur en politique étrangère et réclame du gouvernement qu'il appuie "les forces socialistes et antiimpérialistes à travers le monde".

Pour juger de l'esprit qui anime l'aile gauche du parti travailliste anglais et voir de quel côté il penche, il suffit de citer la déclaration suivante faite par le président du comité exécutif du parti, M. Laski, qui a dit lundi: "Si un membre de cette conférence veut connaître les maux d'une politique de secret, qu'il examine... la conduite du gouvernement canadien au sujet de prétendu espionnage russe, avec des arrêtés ministériels secrets, des personnes arrêtées et détenues au secret, et des juges de la Cour suprême du Canada annonçant la culpabilité des personnes arrêtées avant même qu'elles aient subi leur procès". M. Laski doit trouver que la justice soviétique est beaucoup plus démocratique.

Dans sa défense contre l'assaut de ses adversaires d'extrême-gauche, M. Bevin a abordé plusieurs sujets. Quant à la Palestine il a laissé entendre que l'Angleterre rejetera peut-être le rapport d'enquête recommandant l'admission de 100,000 immigrants juifs, car il a dit: "Si nous plaçons 100,000 Juifs en Palestine demain, j'aurai à y installer une autre division de troupes britanniques. Je ne suis pas prêt à le faire". Il a demandé aux Juifs et aux Arabes de désorner et a dit que les attentats contre les arabes chargés de maintenir l'ordre succitent une nouvelle vague d'antisémitisme dans l'armée anglaise.

Il a répété qu'au sujet de Franco sa politique c'est d'aider les Espagnols à se débarrasser de leur gouvernement actuel, sans les plonger dans la catastrophe d'une autre guerre civile, et sans provoquer l'avènement d'un régime qui ne vaudrait pas mieux que celui qui est au pouvoir. Si l'on fait la part de la confusion introduite dans le vocabulaire politique par la propagande de guerre et l'alliance soviétique, cela signifie probablement que Londres va défendre Franco contre les attaques des "républicains" qui avaient imposé à l'Espagne le régime de tyrannie et de persécution dont ce pays a tant souffert.

A propos des relations entre les Trois, ce qui est évidemment le point culminant du débat de Bourne-mouth comme de toute la situation internationale, M. Bevin a indiqué que si la conférence des Quatre se termine par un désaccord, il signera des traités de paix séparée avec les anciennes puissances de l'Axe et leurs satellites en Europe. On lui avait demandé s'il signerait une paix séparée contrairement aux décisions arrêtées pendant la guerre; il a répondu: "Je ne sais pas quelles mesures nous prendrons pour conclure ces traités. Mais je puis dire qu'aucune nation ne tiendra en état de guerre pour toujours avec d'autres pays. Bien que je ne puisse m'engager quant à aucune méthode, il faudra trouver un moyen. Nous ne pouvons pas continuer ainsi".

Accepter que tout soit indéfiniment arrêté par l'obstination soviétique, ce serait soumettre les Nations Unies à un veto qui ferait de l'oligarchie soviétique qui règne à Moscou une dictature universelle. Il faut que malgré les pactes et compromis ambigus du temps de guerre, les principes proclamés à San-Francisco finissent par triompher. — Paul SAURIOL

Lettre d'Ottawa

M. Maxime Raymond et le projet de redistribution

Le chef du Bloc populaire justifie le projet du point de vue constitutionnalité — La résolution de M. St-Laurent ne porte pas atteinte à l'esprit du pacte, mais tend à en rétablir le sens — Que les provinces fassent connaître leur opinion sur le mérite de la question — L'amendement Diefenbaker équivaut à un enterrement de la réforme — M. Picard suggère une assemblée constituante pour donner au Canada une constitution

par Pierre VIGANT

Ottawa, 12. — La réforme de la présentation, qui fait l'objet de la résolution de M. St-Laurent, dont la chambre des Communes a repris l'étude hier soir, est en somme une mesure de justice et de bon sens, parce que cette mesure de justice et de bon sens rajuste équitablement la représentation du Québec, qui n'avait pas assez de députés, et de l'Ontario, qui en avait trop, ceux qui bénéficient de l'état des choses actuel n'ont pas osé s'attaquer au mérite de la résolution, ils ont recouru au procédé classique de la diversion et engagé le débat sur le terrain constitutionnel en embarrassant les Québécois, ils tiennent à l'autonomie provinciale.

Le ministre de la Justice, M. St-Laurent, avait appuyé son exposé sur la résolution d'une thèse centralisatrice qui correspond probablement à l'opinion de la majorité des députés fédéraux mais qui n'est pas acceptable pour les Québécois. Il avait soutenu que la question de la représentation à la Chambre des Communes n'intéresse pas les provinces et qu'il n'avait donc lieu de les consulter. Il avait tenu en outre que les provinces

sont représentées à la Chambre des Communes par leurs députés respectifs qui sont chargés de sauvegarder leurs intérêts lorsqu'il est question d'amender la constitution. Les conservateurs, qui recrutent le gros de leur députation en Ontario, ont décidé de combattre la mesure au nom de l'autonomie nationale. Leur porte-parole, M. Diefenbaker, s'est cependant bien gardé de prendre à son compte la thèse autonomiste du consentement unanime des provinces; il s'en est tenu à des citations et à des déclarations vagues sur le respect de la constitution. L'amendement qu'il a présenté pour empêcher le gouvernement de procéder à la réforme de la représentation avant d'avoir consulté les provinces et d'en avoir obtenu une réponse satisfaisante n'était de toute évidence qu'une tentative d'enterrement, l'équivalent de l'amendement classique du renvoi à six mois. M. Diefenbaker avait d'ailleurs montré sa mauvaise foi en réclamant en même temps la remise de la redistribution en 1952, ce qui aurait comporté un autre amendement à la constitution sans consultation des provinces, tout comme en 1943.

(suite à la page deux)

Notes outaouaises

Les grandes lectures

Je dis au jeune visiteur: "Assoyez-vous dans la chaise massive où passent mes visiteurs, et dites-moi simplement ce qui vous amène et quel genre de livre vous traitez en la ceruelle."

Mon client juvénile sourit comme son père aux soirs des élections d'antan, et me regarda d'un air bleu comme la politique de son grand-père, au temps où sévissaient les "bleus" dans nos campagnes, et les ai-je assez détestés, au temps de l'Etendard! Mais cela m'a passé quand survinrent l'Avant-garde d'Honoré Chassé et le Journal de Beauséjour et d'Uldéric Tremblay.

Et l'Etendard avec sa Verité ne laissait rien passer aux loges et faisait entrevoir 1910 et le vigoureux Devoir. Que tout cela est loin! J'ai dit encore au jeune homme: "Votre grand-père Otis à trente ans était bleu comme la poule à Simon, mais son propre grand-père Lebel était rouge vil à Québec dans la pension où l'habitait, et il venait parfois à ma chambre, c'était en 1896, pour me charger d'écrire à Laurier, tout frais premier ministre, de bien se méfier des... mais je vais nuire à l'unité canadienne, et en tout cas M. Fitzpatrick avait bien du talent."

— Et alors, le vieil homme de la rue Saint-Jean était l'aveu de mon grand-père! J'ai envie de vous chanter la romance de Béranger:

Vous l'avez connu, grand-père, Vous l'avez connu! — Et! Ce n'est pas si loin de nous, Et l'on n'a pas besoin d'être Einstein ou Heley pour calculer qu'un homme qui comptait 85 ans en 1896 devait être né vers les 1812, Campagne de Russie, si vous vous souvenez. Le Petit Caporal revenait en carriole avec son ami Cailin-court en prédisant qu'un jour les Cosaques envahiraient l'Europe.

— Pour une fois, il se mettait d'accord avec M. Churchill. Mais je n'ai pas répondu à votre question: mes vingt ans pourraient puiser à une source dont vous leur avez parlé à ma dernière visite. Un grand critique, me dites-vous, et surtout un écrivain délicat, érudit et dont le style appelle des adresses admiratives allant jusqu'à échatoyant, mais comment s'appelait-il?

— Je suis flatté d'avoir trouvé moi-même cet adjectif hardi, car l'auteur-nous est un "autre" critique éminent s'en est assez vanter, mais bien sans me le dire car ce n'est

(suite à la page deux)

Le discours de M. Maxime Raymond

On trouvera en page 9 le texte du discours prononcé hier à la Chambre des Communes par M. Maxime Raymond, chef du "Bloc populaire canadien", sur le rajustement de la représentation aux Communes.

Lettre d'Ottawa (suite de la première page)

La manœuvre des conservateurs n'était pas moins embarrassante pour les députés du Québec. Ils étaient apparemment en face d'une réforme excellente effectuée par un procédé dangereux. La résolution de M. Saint-Laurent était inattaquable du point de vue de la représentation et apparemment plus que discutable du point de vue constitutionnel. Le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, défenseur naturel de l'autonomie provinciale, avait revendiqué, dans une lettre au ministre de la Justice, le droit de la province d'être consultée sur sa représentation et réaffirmé la théorie du pacte fédératif qui ne saurait être modifié sans le consentement de toutes les parties contractantes. Faisant flèche de tout bois, les conservateurs voulaient utiliser la déclaration de M. Duplessis, pour inviter les députés québécois à appuyer leur amendement touchant la consultation des provinces et leur résister à bloquer une mesure destinée à rendre justice au Québec.

Les députés québécois qui avaient participé au débat à venir jusqu'à hier s'en étaient tirés en distinguant entre le mérite de la réforme et la méthode suivie pour l'effectuer. MM. Frédéric Dorion et Liguori Lacombe avaient approuvé la mesure en exprimant des réserves sur la procédure. Et le débat se poursuivait sur le terrain constitutionnel.

M. Maxime Raymond

Le chef du Bloc Populaire, M. Maxime Raymond, a imprimé une nouvelle orientation au débat, hier soir, en justifiant la résolution de M. St-Laurent du point de vue strictement constitutionnel. Il a repoussé la théorie centralisatrice du ministre de la Justice, mais il a exposé une autre thèse juridique originale et solidement étayée qui justifie son projet de redistribution. Il a soutenu hardiment que la résolution à l'étude, loin de porter atteinte à l'esprit du pacte de 1867, tend au contraire à en rétablir le véritable sens.

M. Raymond a soutenu que ce sont les résolutions de la conférence de Québec qui constituent le véritable pacte entre les provinces et que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'est rien autre chose que le texte de loi qui les a mises en vigueur. Il a rappelé la lutte menée par George Brown pour obtenir la représentation selon la population et montre que c'est bien ce principe de la représentation selon la population que les Pères de la Confédération ont voulu incorporer dans le pacte de 1867. La résolution à l'étude ne vise qu'à appliquer ce principe de la représentation selon la population.

M. Raymond a encore soutenu que le gouvernement avait pu maintenir la représentation du Québec, la porter à plus de 65 sans amender la constitution. Il a invoqué l'article 52 qui dit que le nombre des députés pourra être augmenté pourvu que la proportion établie dans la représentation des provinces demeure intacte et il a cité le fameux discours de sir Hector Langevin, lors des débats de 1865, à savoir que "les résolu-

tions n'empêchent pas le Bas-Canada d'obtenir plus de 65 représentants si sa population devait augmenter plus vite que celle des autres provinces". Si le gouvernement ne s'est pas autorisé de cet article pour augmenter le nombre des députés du Québec, c'est peut-être parce que cette façon de procéder aurait pu susciter des interprétations judiciaires comme nous en avons déjà eu qui auraient mis en danger le principe de la représentation selon la population ou du moins en auraient retardé l'application. Si le changement apporté par la résolution est aussi radical que l'a prétendu M. Diefenbaker, il faudrait conclure que l'idée du pacte était de placer Québec dans une position inférieure aux autres provinces alors il serait temps plus que jamais de réagir et de prendre les moyens de mettre fin à un pareil état de choses.

M. Raymond a conclu son discours en disant que la résolution vise à redresser une injustice à l'endroit du Québec qui ne fait que s'aggraver tandis que l'amendement ne conduit à rien et n'a pas d'autre effet que de maintenir le statu quo qui consacre l'injustice. Quant aux provinces, dit-il, rien ne les empêche de faire connaître leurs vues sur le mérite de cette mesure. Celles qui sont désireuses de voir corriger l'injustice que nous signalons pourraient formuler à l'adresse du Parlement impérial le même vœu que celui contenu dans la résolution, elles auraient même pu le faire plus tôt car cette injustice est notoire depuis au moins une trentaine d'années. Celles qui par ailleurs veulent voir se perpétuer l'injustice à l'égard du Québec peuvent protester contre la présente initiative du Parlement fédéral et présenter leurs griefs auprès de la seule autorité reconnue présentement pour le recevoir, le Parlement impérial, de qui relève le pouvoir de modifier le texte de notre constitution et qui décidera en dernier ressort. Je souhaite que toutes les provinces fassent connaître leur opinion afin que les gens du Québec sachent quelle garantie de justice pour l'avenir nous offre la Confédération.

Le débat constitutionnel qui s'est engagé autour de la résolution de M. Saint-Laurent aura peut-être pour effet d'amener enfin le règlement de la question épineuse de la procédure d'amendement à la constitution. La plupart des orateurs qui y ont participé ont déploré le fait que le Canada soit obligé de s'adresser au parlement de Westminster pour faire amender sa constitution. M. Louis-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, qui a parlé hier soir après M. Raymond, a proposé une assemblée constituante pour donner au Canada une véritable constitution en revisant l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. M. Frédéric Dorion avait déjà proposé la création d'une commission de juristes pour formuler la procédure d'amendement à la constitution qui libérerait le Canada de sa dépendance du parlement de Westminster.

Le débat constitutionnel n'aurait pas été inutile, s'il devait hâter le règlement de la question des amendements à la constitution et réduire les occasions de friction entre le pouvoir central et les provinces. Il ne faudrait tout de même pas oublier que c'est la représentation qui se discute en ce moment et que l'enjeu en vaut la peine.

Pierre VIGÉANT

La Saint-Jean-Baptiste à Chicoutimi

La Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi célébrera avec grande élan notre fête nationale le mardi 24 juin. L'organisation a été confiée à un comité présidé par M. Pierre Saintonge. Dès aujourd'hui, les dirigeants de la Saint-Jean-Baptiste demandent à la population de se préparer à cette célébration, de voir à ce que tout soit propre dans la ville et aux abords des maisons, que les rues soient pavisées et les fenêtres décorées pour le 24 juin. La fête va attirer un grand nombre de visiteurs et il faut que Chicoutimi présente un aspect des plus attrayants.

Le dimanche soir 23, six feux de la Saint-Jean seront allumés vers dix heures sur les hauteurs avoisinant la ville, notamment sur le cap Sainte-Anne, sur la côte Peta-sano, sur le cap Saint-François, sur la côte Bellevue, à la Place d'Armes et près du Séminaire. La préparation de ces feux a été confiée aux élus des 4-H et aux Guides, sous la direction de MM. les ingénieurs forestiers Desbiens et Tessier.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, on célébrera une messe solennelle vers 9h. Dans l'après-midi, à 2h., une grande parade se déroulera dans les rues de la ville, avec au moins 17 chars allégoriques préparés avec grand soin. Fanfares, cadets, gardes et autres corps prendront part à la procession. La parade partira du manège militaire pour défiler par les rues LaFontaine, Racine, Sainte-Anne, Bossé, Sainte-Marthe, Price, Montcalm, Itatine et Morin, avec retour au manège.

Le soir, à 8h., concert de fanfares, avec chants populaires, sur le terrain du port. La journée se terminera par un splendide feu d'artifice sur les hauteurs de Sainte-Anne. Ce spectacle s'annonce comme magnifique.

Elections chez les Chevaliers de Saint-Henri

Les membres du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb seront appelés, ce soir, à choisir les officiers qui présideront les destinées du Conseil au cours du prochain terme colombien, qui commencera le 1er juillet. Après l'assemblée générale il y aura mise en nomination des officiers aux postes suivants: grand chevalier, député grand-chevalier, chancelier, cérémoniaire, secrétaire-archiviste, trésorier, conseiller juridique, syndics et sentinelles.

Avez-vous lu de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre Dame, Montréal.

Notes outaouaises

(suite de la première page)

que par hasard que j'ai rencontré hier, dans un livre d'Edouard Drumont, la phrase suivante: "Paul de Saint-Victor appartenait aux esprits supérieurs, c'était un distillateur d'articles attachant à sa phrase des épithètes chatoyantes." Juste le terme que j'avais trouvé tout seul en vous en parlant.

— Rencontre de grands esprits, et qui me donne plus grande envie encore de boire à la fontaine. — On je trempe mes lèvres, à l'époque même où je connus notre lointain ancêtre. Ces pages avaient alors un quart de siècle environ et j'en fis la trouvaille à la bibliothèque de la Législature à Québec. Le docteur N.-E. Dionne la dirigeait alors et je le rencontrai à cinq heures, descendant la Grande-Allée, des livres sous le bras, mais je vais encore m'éloigner du sujet. — Le grand talent de Saint-Victor, continue Drumont, était dans la justesse avec laquelle il faisait vibrer certaines notes, qui, éclatantes et limpides, semblaient comme un mélange de cristal et d'or. Il y a de lui tel commencement d'article, tel morceau de vers d'inspiration et travaillé ensuite avec amour, que nul prosateur français ne dépassera jamais.

— Ce qu'on peut appeler un vrai compliment. — Un autre le complète, c'est qu'il ne "violait pas la langue". — Il n'y a pas un néologisme dans ce qu'il a écrit, dit encore Drumont. Ainsi que le disait Fromentin, "tous les mots dans le dictionnaire, le tout est de les prendre et de savoir s'en servir."

— Je n'ai donc plus qu'à m'acheter un Larousse ou à me parquer dans le vieux Bescherelle gonflé de citations comme un champ de francs-bois. Mais j'ai plus hâte encore de polir un Saint-Victor, et je me dites pas qu'il est sorti de la constitution, mais de vos rayons multiples.

— Il en reste, rassurez-vous, malgré la visite fructueuse hier du jeune député de Maisonneuve à qui j'avais fait aussi une harangue... chatoyante, sur le même sujet. Je vais donc vous prêter pour un temps l'un des plus beaux livres qu'il ait écrits en plume française. Il s'appelle Les Deux Masques, c'est-à-dire tragédie et comédie. Vous pensez tout de suite à Corneille et à Molière, mais vous n'y êtes pas. Il faut remonter plus haut, jusqu'à l'antiquité. Mais tenez-vous bien, la vie présente disparaît et vous devez contempler de Périclès, auditeur de Démosthène, admirateur d'Alcibiade et par conséquent aussi du Parthénon, ce temple qui resumait en ses lignes sobres toute la lumière et tout l'équilibre de la pensée grecque. Et notre guide à l'édredon fait à tout moment preuve d'une érudition! Rien ne lui avait échappé de ces grandes époques de l'humanité, on dirait qu'il s'en était nourri depuis sa naissance, qu'il avait respiré le même air que les nymphes et les faunes et que le dieu Pan lui-même... mais ourons plutôt la porte maïque qui conduit à l'Hellas et au Pont-Euxin, à l'antiquité tout en soi! Comme on a dit au XVIIe siècle, et c'est Eschyle qui a nous l'interpréter de sa voix grondante.

Et voyez s'il n'a pas une vision prophétique des crimes hitlériens. "Ses sujets sont vastes comme des côtes, dit Saint-Victor; ce sont des sièges de villes et des migrations de races, des cataclysmes de peuples et des supplices de géants vaincus. Il les taille à angles droits, sur des plans rigides. La variété des situations, l'animation de la scène, le développement des caractères, les surprises de l'intérêt, la complication des péripéties, lui restent volontairement inconnues. L'action de ses drames se réduit à l'éloignement ou à l'accroissement de la catastrophe qu'ils contiennent. On dirait de grands bas-reliefs étalés sur une même surface, sans autre gradation que celles de l'ombre ou de la lumière et les froppent. Tour à tour éclairés par l'espoir ou assombri par l'angoisse, leurs groupes ne restent pas moins immobiles. Et, entre les intervalles du dialogue, des récits épiques s'annoncent. Les personnages interrompus, à chaque instant, par le chant des Chœurs, semblent lutter et s'interpeller au bord de la mer. Souvent leur rôle n'est qu'une clameur indéfiniment prolongée." "Le vent des hymnes lugubres", comme il a dit quelque part, "les enroule dans son tourbillon."

— A vrai dire, la tête me tourne aussi, on ne s'éleve pas impunément à de pareils sommets de forme et de méditation, je demande grâce en élevant des palmiers vers le ciel, comme au premier acte d'Éliphe-Roi dont vous me parlez aussi; et je vous remercie d'avance du voyage en arrière que je vais faire dans les siècles évanouis, dont la vie puissante nous parvient encore en échos émouvants.

— Qui ne sont plus guère, cependant, que fantômes d'un sonne éternel au grand jour" comme dit encore notre auteur; mais il faut tout le ciel. Et notre propos n'est que de le saluer avec respect, comme l'un des plus clairs flambaux du siècle précédent.

Ernest BILDEAU

Voyages organisés Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, Ile d'Orléans 22 ou 24 JUIN

Tour de la Gaspésie Voyage en autobus spécial 20 JUILLET — 10 JOURS Comprendant toutes accommodations Informations et réservations Association Voyages Historiques 5302, av. du Parc — CA. 0795

SELECTION PROFESSIONNELLE

Tout individu, homme ou femme, a des problèmes particuliers. Dans sa vie privée et publique, il est en butte aux difficultés sans cesse croissantes des temps modernes. La vieille méthode de chercher une solution aux problèmes individuels en les identifiant ou en les comparant avec ceux de la masse, ne fait qu'aggraver les conflits de tout genre. Un examen psychologique (1946) vous donnera une solution adéquate.

BERNARD LECLERC 750, rue ST-GABRIEL, ch. 7 (à l'ouest du Champ de Mars) N.B. — Ne pas confondre "examen psychologique" avec astrologie, graphologie, auto-suggestion, etc., etc.

Bloc-notes

(suite de la première page)

comment, sur ce propos, pour le bénéfice de journalistes qui ont pu les franchir à leurs lecteurs, des remarques qui valent d'être considérées. Il était alors question de la constitution de deux comités municipaux qui s'occuperaient précisément de l'expansion économique de notre métropole. Le Montréal industriel, disait en substance M. Verrière, produit beaucoup d'assemblés trop peu de simples chassis; il produit encore une variété innombrable de liqueurs douces, mais pas suffisamment d'autres choses beaucoup plus nécessaires: par exemple, des charvais.

Au vrai, se fabrique-t-il seulement des charvais à Montréal? Nous posons la question sans y pouvoir répondre. Il ne suffit pas, disait encore M. Verrière, de se mettre à la recherche de nouvelles industries pour Montréal. Nous pourrions facilement tomber dans l'erreur de susciter trop d'industries d'une même sorte et pas assez ou même pas de tout d'industries d'autres sortes plus nécessaires. Et cela peut en définitive poser un véritable problème. Nous sommes abondamment pourvus par exemple de fabriques d'eaux gazeuses, nous en avons peut-être trop, il semble que nous n'avons pas assez par contre une seule fabrique non seulement de chaises, mais de tables, de pupitres et d'autres meubles d'usage courant. Montréal importe tout cela et, très souvent, de la province voisine de l'Ontario ou même des Etats-Unis. Montréal, métropole d'une province agricole, ne possède pas une seule fabrique d'instruments aratoires. La ville ne possède pas non plus une seule fabrique de moteurs électriques.

M. Verrière est d'avis que la manufacture montréalaise se devrait de répondre dans une large mesure aux besoins de Montréal et de la région environnante tout au moins. Et il a raison. En profitant ainsi l'expansion industrielle de Montréal, ne devrait-on pas entendre toutefois, en disant Montréal, toute la région environnante, dans un assez large rayon? De même en devrait-il être dans le cas de Québec, des Trois-Rivières ou de Sherbrooke?

Dans le monde d'aujourd'hui, c'est de moins en moins que ce "tout" devrait parler, que de décentralisation. Un professeur d'architecture à l'Université McGill, M. John Bland, disait récemment que d'ici dix ans, Montréal sera devenu le centre d'un phénomène de décentralisation, les entreprises industrielles se dispersant çà et là dans le territoire sub-urbain.

Au vrai, l'accomplissement d'un tel phénomène n'aura probablement de salutaires effets. Il est à souhaiter qu'on le voie se produire.

Le tourisme dans la Gatineau

Notre confrère hebdomadaire, le Progrès de Hull, met de l'avant un projet d'association touristique qui grouperait, en vue de la propagande et de l'organisation sous diverses formes, hôtels et restaurateurs de la région de la Gatineau. Il y a plus de vingt-cinq ans, dit-il, qu'une association de cette sorte existe pour la région des Laurentides que traverse la route de Montréal à Mont-Laurier. Il ne s'est jamais rien fait, si ce n'est de temps en temps quelques initiatives sans envergure de quelques particuliers travaillant isolément, pour la région de la vallée, pourtant très pittoresque aussi, de la Gatineau. Le Progrès invite les intéressés à se grouper et il leur assure d'avance sa coopération pleine et entière.

Société de concerts à Amos, en Abitibi

Autre initiative régionale intéressante qu'annonce M. Joseph Duguay dans un article à la Gazette du Nord: une société de concerts vient de se constituer à Amos, petite capitale de l'Abitibi, avec des membres dans

MEUBLES EXCLUSIFS

toute sur commandes REMBOURRAGE - TENTURES DECORATION INTERIEUR

MARCEL G. COUTLÉE

Ebeniste - Decorateur Diplômé de l'École du Meuble 5126 av. Papineau - CH. 1868

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. STE-CATHERINE Livraison partout directement de notre serre chaude PL. 1788-1787

quatre autres des centres principaux de la région du Nord-Ouest québécois: Rouyn, Noranda, LaSarre et Val d'Or. Et le recrutement de la société nouvelle pourra sans doute s'étendre, par exemple vers le sud, pour atteindre Ville-Marie et la ville de Témiscamingue, ce château-fort industriel de l'International Paper. Avec l'organisation telle qu'elle existe présentement, il sera dorénavant possible à un artiste de passage dans le Nord-Ouest québécois, d'organiser une tournée au lieu de s'en tenir à un seul concert. M. Duguay, à la fois journaliste et musicien, — il est même, sauf erreur, directeur artistique du poste radiophonique d'Amos — comprend tout l'intérêt qu'offre la nouvelle société et il applaudit d'avance à ses succès.

Pommes d'Australie

L'agence Canadian Press transmet, de Toronto, la nouvelle qu'une cargaison de 80,000 caisses de pommes d'Australie sont en route, par rail, vers le marché de Montréal. La dépêche mentionne que c'est probablement la première cargaison de ce genre qui ait jamais été débarquée dans un port canadien, mais sans spécifier quel est le port en question, non plus que le navire qui a porté les pommes, du sud-ouest au nord-est, à travers le Pacifique. Il est simplement dit que la cale en question a été nolisée de l'administration maritime de temps de guerre des Etats-Unis.

Ca n'est certes pas la première fois qu'il nous vient des pommes d'Australie, et déjà aussi il nous en est venu de Nouvelle-Zélande; mais cette fois, la quantité étonne: 80,000 caisses. Il est vrai que la récolte canadienne des pommes a été si malade l'an dernier que l'approvisionnement aux antipodes se comprend dans les circonstances présentes.

Il ne mesurait toutefois pas de rappeler que la province de Québec, même les années où ses vergers fructifient en abondance, ne produit pas assez de pommes pour satisfaire à la demande de ses propres marchés. Les vergers québécois pourraient doubler, voire tripler le nombre de leurs arbres, que ce ne serait pas encore trop. C'est là un fait connu chez ceux qui pratiquent la pomiculture, mais trop peu connu ailleurs, dans le grand public et dans la classe agricole.

Emile BENOIST

Les représentants de la ville

On a annoncé hier à l'hôtel de ville que la Cité de Montréal serait représentée par six députés au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, qui aura lieu à Vancouver du 24 au 27 juin. M. Camillien Houde, maire de la métropole, ne pourra se rendre à Vancouver. Il sera représenté par M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, tandis que le commissaire J. F. Quinn représentera officiellement ce comité. On a également invité M. Pierre DesMarais, chef du Conseil, de même qu'un représentant de chaque catégorie du conseil municipal. Les trois représentants du Conseil seront choisis par voie de scrutin.

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES A VOIRE DISPOSITION R service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire HA. 7251

Le juge T. A. Fontaine député Maintenant... en vente chez votre fournisseur un célèbre produit français L'EAU DES CARMES BOYER Efficace contre vertiges, étourdissements, faiblesse, syncopes, migraines, indigestions. Sur du sucre ou dans une infusion. Toutes pharmacies Agent général ALFRED OUMET MONTREAL

Féunions-Conférences MERCREDI LE 12 JUIN Brigade ambulancière St-Jean, division Dolorimeter, no 182; A 8 h., préparation aux examens à 2151 est, Mont-Royal. Brigade ambulancière St-Jean, division Frontenac, no 21; 8 h. 15 p.m., réunion hebdomadaire au local de la société, 2450 rue Workman. Filles d'Isabelle, cercle Santa Maria à 8 h. précises, au conseil La Fontaine, rue St-Hubert. La Société généalogique can.-française: réunion mensuelle, à 8 h. 30, à la bibliothèque municipale. JEUDI 13 JUIN Club Richelieu: A l'hôtel Queens, à 12 h. 45, déjeuner hebdomadaire Conférencier: juge Laramée.

Cadeaux Appropriés Pour la Fête des Pères, le 16 Juin! CRAVATES Nous vous offrons un très beau choix de cravates pour la saison estivale. Grands ou petits dessins, tous très attrayants et de teintes nouvelles. Rayures multiples et dessins genre monnaie aux couleurs gaies. Ces différents groupes de cravates comprennent des rayonnées, des laines fines et des tricots... Elles se nouent parfaitement bien. Max Beauvais 385 rue St-Jacques O. "Le Magasin de Qualité pour Messieurs" OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A.M. A 5.30 P.M. FERME LE SAMEDI

Avis de décès

DECHAMPS — A Montréal, le 10 juin 1946, à l'âge de 60 ans, est décédé, Henri Deschamps, époux de Maria (Larigan) et ingénieur électricien en chef de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira du salon Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu, 3830 rue St-Urbain, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND. — A Montréal, le 12 juin 1946, à l'âge de 19 ans, est décédé Jacques Raymond, fils de Raoul Raymond, gérant de la Banque d'Epargne, succursale de St-François, et de St-Denis, et d'Isidorina Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Margaux Poirier, no 6520 rue St-Denis, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALENDRIER

Se mois JUIN 1946 Demain: JEUDI 13 JUIN 1946 S. ANTOINE DE PADOUÉ, conf. Lever du soleil, 4 h. 31. Coucher du soleil, 8 h. 48. Lever de la lune, 6 h. 59. Coucher de la lune, 3 h. 31.

Premier Quartier, le 6, à 11 h. 8 m. du soir. Pleine Lune, le 14, à 1 h. 12 m. du soir. Nouveau Quartier, le 22, à 12 h. 12 m. du soir. Nouvelle Lune, le 28, à 11 h. 6 m. du soir.

Table of the month of June 1946 with days of the week and numbers.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal. Par l'imprimerie Doucette (sa responsabilité limitée) Éditeur-trésorier: — Georges Pelletier, directeur-gérant. La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches artistiques du "Devoir" sont également réservés.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (Saul Montréal et la banlieue) at \$6.00, Etats-Unis et Empire britannique at 8.00, UNION POSTALE at 10.00, and Canada (Saul Montréal et la banlieue) at 2.00, Etats-Unis et UNION POSTALE at 3.00.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Nuageux, puis plus clair. MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum, 55. Minimum, aujourd'hui, 35. Mêmes dates l'an dernier, 55. Minimum, aujourd'hui, 35. Mêmes dates l'an dernier, 50. BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.66; 11 h. a.m., 29.60; midi, 29.55.

Les grèves

"Les communistes ne veulent pas la fin des conflits ouvriers"

"S'ils veulent la bataille, la bataille est commencée", déclare le ministre du Travail Mitchell — Règlement rapproché de la grève des marins — Dans le textile

Ottawa, 12 (D.N.C.) — En annonçant aux Communes hier, que la grève des marins des Grands Lacs était plus près d'un règlement qu'elle ne l'avait jamais été, le ministre du Travail Mitchell a déclaré que les communistes ne voulaient pas voir la fin des différends ouvriers.

res. L'International Woodworkers of America (C.I.O.) a rejeté ces recommandations, faisant de la sorte cesser les négociations en demandant une augmentation de .25 l'heure et la semaine de 40 heures.

Dans le textile

L'Union internationale des ouvriers unis des textiles d'Amérique a qualifié "d'intimidation" les gestes de la Dominion Textile au moulin d'Hochelega ce matin.

Lundi soir, la Dominion Textile a envoyé un télégramme à tous les grévistes, leur demandant de se présenter aux moulins mardi matin.

Aux usines Merchants, St-Henri et Mont-Royal, personne ne s'est présenté et personne n'est rentré. Au moulin Hochelega, M. Boissonnault, directeur des relations industrielles de la compagnie, et M. Claude, chef de sécurité de la compagnie, ont pris quelques-uns des employés chez eux et les ont amenés aux barrières du moulin. Les témoins disent que ces deux hommes, avec l'aide de quelques gardes de la compagnie, ont pris ces employés par le bras et les ont forcés à traverser les lignes de piquetage.

Malgré tous ces efforts, la compagnie n'a réussi à faire entrer qu'une poignée de personnes, trop peu pour opérer les machines. A Valleyfield, M. R.-K. Rowley a annoncé que les lignes de piquetage continueraient de rester au devoir devant l'usine de la Montreal Cottons. Le moulin est fermé depuis vendredi matin dernier.

Aux Etats-Unis

Washington, 12 (A. P.). — Les deux côtés opposés dans le différend maritime américain semblent vouloir s'accorder sur la question vitale de la semaine de travail aujourd'hui.

Mais on se demande si l'accord sera fait à temps pour prévenir la grève nationale qui doit être déclarée à minuit, vendredi.

A Valleyfield

Valleyfield, Qué., 12 (C.P.) — Desopère- parole de l'union ont déclaré aujourd'hui qu'un petit nombre seulement des 3,000 employés de la Montreal Cottons Ltd., au moulin local, se sont rapportés à leur travail lorsque l'usine a rouvert ses portes ce matin.

Deux hommes et sept femmes du personnel de la production ont traversé les lignes de piquetage à l'extérieur du moulin, et environ 40 membres du personnel des bureaux sont entrés à l'intérieur. Ce sont là des chiffres fournis par l'union, qui annonce l'ouverture du moulin aujourd'hui, où la grève sévit depuis le 1er juin, a été insérée dans les enveloppes de paye, distribuées hier. Il n'y a pas eu de troubles ce matin, et les employés qui ont voulu rentrer à l'usine n'ont pas été empêchés par les piqueteurs. La police provinciale était sur les lieux.

Le vice-président de la compagnie, M. W. G. E. Aird, a déclaré aujourd'hui que le nombre des employés qui sont retournés au travail est très petit, et qu'il semble que le grand nombre des employés craint le danger pour eux-mêmes, s'ils retournent au travail. M. Aird a dit: "Nous sommes confiants que le mot d'ordre se donnera et qu'il est maintenant possible d'approcher et d'entrer à l'usine, sans crainte d'être blessé, et que le nombre des ouvriers augmentera rapidement. Le moulin produira à pleine capacité d'ici une semaine."

Arrestation

Mme Flore Bonhomme, 564 rue Joliette, membre de l'Union des ouvriers unis du textile d'Amérique (local 102), la première personne à être appréhendée en marge de la grève des textiles, comparait ce matin devant le juge Maurice Tétrault sous une accusation d'intimidation.

La prévenue, qui avait été arrêtée ce matin vers 7 heures, sur la ligne de piquetage de l'usine d'Hochelega, de la Dominion Textile, a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 19 du courant.

Mme Bonhomme a été appréhendée en vertu d'un mandat signifié hier par le juge T.-A. Fontaine, sur une plainte portée par M. Ovide Claude, chef du service de sécurité de la compagnie. L'inculpée aurait proféré des menaces le 6 juin dernier dans le but d'empêcher une ouvrière de se rendre à son travail. Mes Fabio Monel, c.r., et Harry Patech représentèrent la compagnie. Un cautionnement de \$950 a été exigé pour la liberté provisoire de la prévenue.

Saisie d'un alambic

Un alambic d'une valeur de \$5,000 et d'une capacité de production de 60 à 70 gallons par jour, a été saisi par la gendarmerie royale hier à St-Aléxis-des-Monts. L'appareil est un alambic à colonne de 18 pieds de hauteur. On a saisi en même temps 2,500 gallons de mout, 250 gallons d'alcool prêts à être livrés, 500 livres de sucre granulé.

Quatre personnes sont détenues dans cette affaire. Les suspects utilisaient une grange louée d'un fermier.

Au procès de Mihailovitch

Pas de collaboration, mais une lutte commune — Importants témoins à convoquer — Trois accusés à Londres

Belgrade, Yougoslavie, 12 (A.P.) — Le général Draja Mihailovitch, témoinant aujourd'hui pour défendre sa vie au procès qu'on lui fait sous l'accusation d'entente avec l'ennemi et de trahison, a déclaré qu'une mission britannique en Yougoslavie lui avait donné instruction de détruire les forces des partisans du maréchal Tito.

Le chef cheknik accusé de collaboration avec les Allemands subit son procès devant une cour composée de trois juges, instituée par le régime que Tito dirige maintenant comme premier ministre. Le jour où s'est ouvert ce procès, au début de cette semaine Tito revenait de Moscou, où il avait passé deux semaines en conférences.

Mihailovitch, qui est en sa seconde journée d'interrogatoire, a décrit les relations de ses troupes clandestines avec les Allemands au cours de l'occupation de la Yougoslavie, en 1943, non comme des relations de collaboration, mais simplement comme des luttes différentes menées simultanément.

L'avocat de la poursuite lui a demandé: "Après la capitulation de l'Italie, savez-vous que vos commandants ont collaboré avec les Allemands?" "Je l'ai interdit et j'ai dit à mes hommes qu'à l'approche de l'ennemi ils devaient défendre leur territoire et prendre part à la guerre uniquement dans la mesure où il s'agissait de cette défense", a répondu Mihailovitch, qui a ajouté: "Je ne savais pas où faire rassembler de nos forces quand les partisans approchèrent. Chaque commandant avait à défendre son propre territoire. Quand les partisans ont attaqué en Serbie, nous avons défendu la Serbie. Si les Allemands sont venus appuyer notre lutte, nous n'avons pas pu les empêcher."

Belgrade, 12 (Reuter) — On a appris aujourd'hui que l'avocat du général Mihailovitch demandera l'autorisation de convoquer comme témoins des officiers britanniques et américains au procès de l'ancien chef cheknik.

Ces militaires sont le colonel William Bailey et le capitaine Hudson, tous deux officiers de liaison britanniques, et le colonel Robert McDowell, chef de la mission américaine auprès du chef cheknik.

Londres, 12 (Reuter) — Le Daily Express écrit aujourd'hui que trois des hommes que l'on juge par contumace au procès de Mihailovitch à Belgrade, vivent tranquillement à Londres.

Il s'agit de l'ancien premier ministre Yovanovitch, du Dr M. Gavrilovich, ancien ministre de la justice, et du professeur R. Knezevich, autre ancien ministre. Yovanovitch aurait déclaré: "Je ne sais rien du procès hormis ce que j'apprends par les journaux. Je n'ai pas reçu copie de l'acte d'accusation; l'ambassade ne m'a mis au courant de rien; je ne sais pas ce dont je suis accusé. Je m'attends, bien entendu, à être condamné à mort. En attendant, je demeure ici, j'attends et j'observe."

Géologue français de passage à Montréal

"L'Algérie est le pays des dattes et des oranges, c'est aussi celui du fer et de l'antimoine, ce sera peut-être demain le pays du charbon et du cuivre." Telle est l'opinion du Dr Paul Deleau, géologue principal de la Carte géologique de l'Algérie. Monsieur Deleau a été envoyé en mission officielle en Amérique par le Gouvernement français dans le but de visiter les grands centres géologiques et de se documenter surtout sur les méthodes d'extraction du charbon et de la prospection des eaux souterraines. Il a visité un grand nombre d'Universités américaines depuis le Tennessee jusqu'à la frontière canadienne. Il est aussi passé par Toronto et Ottawa, à Montréal, où il séjourne depuis quatre jours, il a pris contact avec l'Institut de Géologie de l'Université McGill. En compagnie du directeur de l'Institut de Géologie, il a fait une tournée dans le Bouclier canadien et à travers la plaine du St-Laurent. Hier après-midi, il donna, à l'Institut de Géologie de l'Université, une très intéressante conférence sur l'Algérie. Il a fait ressortir la structure géologique de la chaîne de l'Atlas et de la bordure nord du Sahara. Il a souligné les intéressantes découvertes de houille qui ont été faites en ces dernières années et qui permettent déjà à l'Algérie de satisfaire au tiers de sa consommation annuelle. M. Deleau nous quitte aujourd'hui pour Québec où se terminera sa tournée d'enquêtes sur les grandes organisations géologiques américaines.

Trois ans de pénitencier pour Kelly et Chatelais

Le juge F. T. Enright a condamné ce matin à trois ans de pénitencier John Kelly qui purge actuellement une sentence à vie au bagne de St-Vincent de Paul pour le meurtre du tavermier Boisvert et Roger Chatelais qui recevra sa sentence de la juge Wilfrid Lazare pour homicide involontaire dans l'affaire Boisvert. Les deux inculpés ont été trouvés coupables d'un vol à main armée de \$150. Ce vol a été commis quelques heures seulement avant que ne se déroulent la tragédie chez le tavermier Boisvert.

La reconversion de notre dette

A l'hôtel de ville on se demande actuellement si l'on doit tenter immédiatement de convertir une nouvelle tranche de la dette municipale à des taux d'intérêt plus avantageux ou si l'on ne vaudrait pas mieux remettre toute l'affaire à deux ou trois mois. Des personnes fort au courant de ces sortes de transactions pour la dernière solution.

Les maisons de finances qui sont intéressées dans ce refinancement, dit-on, disent qu'il est maintenant trop tard pour parler d'emprunt à l'automne et il ne verra certainement pas d'un bon œil la ville de Montréal mettre ses propres obligations sur le marché en même temps que les siennes. Il semble donc que le projet de reconversion dormira pour un bon nombre de mois.

Le congrès des médecins à Banff

Banff, Alberta, 12 (C.P.) — Le Dr Leonard Parsons, de Birmingham, Angleterre, a dit à la 77e réunion annuelle de la Canadian Medical Association, à midi, que le taux de mortalité infantile dans la période suivant immédiatement la naissance est maintenant moins élevé que celui de 1939 en Angleterre et ceci, a-t-il ajouté, est probablement occasionné par l'augmentation des salaires, l'abolition du chômage et l'amélioration de la nutrition des mères.

Le Dr Parsons est doyen de la faculté médicale et professeur des maladies d'enfants à l'Université Birmingham. Il représente ici officiellement la British Medical Association.

Il n'y a pas de raison de croire que la diminution des morts d'enfants est due à de meilleurs soins des médecins et des gardes-malades car, a dit le Dr Parsons, ces professions ont eu un surcroît de travail au cours des six dernières années.

Hier, la division de Colombie canadienne de cette association de médecins a présenté une résolution demandant de former immédiatement une école de médecine à l'Université de cette province. La résolution sera envoyée au premier ministre John Hart et aux autres ministres du gouvernement ainsi qu'aux autorités de l'université.

Cette querelle de taxi

A la demande du juge Théodule Rhéaume, de la Cour supérieure, les autorités municipales, représentées ce matin, en Cour par M. L.-O. Asselin, président du comité exécutif, ont consenti à ne plus percevoir d'argent pour l'émission d'autorisation de permis de taxi, en vertu du nouveau règlement de taxi qui a été adopté par le conseil municipal au cours de son avant-dernière séance.

Tel qu'annoncé hier, le juge Rhéaume a commencé à entendre ce matin la requête pour règle nisi contre la ville de Montréal, mais comme cette dernière a été inscrite en droit contre cette procédure, le juge a ajourné le débat à vendredi prochain, à 10 h. 30.

Mes Alphonse Patenaude, c.r., et Désiré-L. Desbois, c.r., avocats des requérants, ont tenté de prouver qu'ils avaient le droit de procéder ce matin et que la ville de Montréal devrait être déclarée en mépris de Cour pour avoir continué à percevoir des avances des chauffeurs de taxi en dépit d'une injonction lui interdisant d'émettre des permis.

Les procureurs de la ville, Mes Claude Choquette et Albert Berthiaume, ont présenté leur inscription en droit et ont insisté pour bénéficier de trois jours que leur accorda la loi.

Cette bataille légale reprendra demain vendredi matin et d'ici la personne ne pourra payer à la ville son permis de taxi.

Nomination de M. A. Desautels

Québec, 12 (D.N.C.) — Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonce la nomination de M. Adrien Desautels, B.S.A., D.P.H., au poste de bibliothécaire du ministère de l'Agriculture. A l'emploi du ministère depuis 1922, le nouveau bibliothécaire a été tout à tour au service de l'enseignement agricole, section des jeunes agriculteurs, et depuis 1943 rédacteur au Service de l'information et des recherches.

M. Desautels a fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et à l'Institut agricole d'Oka. Il est membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec et collaborateur à plusieurs revues agricoles et culturelles ainsi qu'à Radio-Rural.

Le brig. Bernatchez remplace le brig. Blais

Québec, 12 (C.P.) — Les quartiers généraux de la défense ont annoncé aujourd'hui que le brigadier Edm. Blais, âgé de 52 ans, C.B.E., M.C., de Thetford les Mines, prenait sa retraite du poste de commandant de la région militaire de Québec et qu'il serait remplacé par le brigadier Paul Bernatchez, âgé de 35 ans, C.B.E., D.S.O., ancien commandant outre-mer du Royal 22e Régiment, et plus tard, commandant de la 3e brigade d'infanterie de la 1ère division.

Nos entrevues

Le Dr Brun, médecin français de Mexico

Ce que le Dr Joseph-François Brun a appris au signataire de cette entrevue et apprendra sans doute à plusieurs lecteurs, c'est l'importance de la vie française au Mexique.

Le Dr Brun et ses compatriotes représentent, parmi les Français d'Amérique, le groupe des Méridionaux. Et il suffit de le voir et de l'entendre pour s'en rendre compte. Cette vivacité de regard, cette mobilité d'esprit et cette humeur communicative sont bien d'un Latin; et dès les premiers mots prononcés, cet accent si particulier nous renseigne bien exactement: le Dr Brun est né au Mexique, mais ses parents français venaient tout droit du Midi.

Le Dr Brun, éminent syphiligraphie et dermatologiste de Mexico, participera au Congrès des médecins de langue française, qui s'ouvrira à Québec jeudi. Il est, au Mexique, un des premiers animateurs de la culture française. Il est membre de la Société franco-mexicaine de médecine et de chirurgie, vice-président de l'Union culturelle Mexique-Canada français, fondée en 1938, et président de la Société des Amis du Canada. De fait, non seulement le Dr Brun a plusieurs amis canadiens, mais parmi les amis étrangers qu'il a faits, aussi bien à Paris qu'au Mexique, le plus grand nombre, assure-t-il, sont des Canadiens français.

Voici quelques noms de Canadiens que le Dr Brun a déjà salués ou qu'il lui tarde de retrouver: les docteurs Donatien Marion et Aimé Desforges, le peintre Cosgrove, MM. Marcel Dugas, Walter O'Leary, Jacques Rousseau, les docteurs Jean Lesage, Marco Ostiguy, Gaëtan Baril, d'autres encore.

Le Dr Brun est un ancien étudiant de l'Institut Pasteur de Paris, où il fut l'élève du célèbre professeur Dumas. Il a aussi étudié la médecine coloniale au laboratoire personnel du Dr Brumpt, son "patron", qu'il a eu l'honneur de recevoir au Mexique à sa propriété de Colima, au bord du Pacifique; il s'avant français a fait d'importantes découvertes médicales pendant le bref séjour qu'il a fait chez lui.

Le Dr Brun est attaché à l'Hôpital Morelos, de Mexico, institution française qui soigne les cas de maladies vénériennes. Il est aussi médecin consultant de l'Hôpital Français de Mexico.

Vie française

Notre visiteur nous dit que la colonie française est, au Mexique, la plus vieille, la plus riche et la plus aimée. Ce n'est pas tant le nombre de ses membres (5 ou 6,000 Français, sans compter les descendants de Français, sur une population de 22 millions), que l'influence qu'ils exercent qui fait son importance. Les Français tiennent le haut du pavé dans la vie intellectuelle et dans le commerce. L'Institut français de l'Amérique latine, la Chambre de commerce française, voilà les deux institutions qui traduisent et concrétisent cette double influence culturelle et économique.

Les Français du Mexique sont très attachés au catholicisme. Les médiums d'entre eux viennent des Basses et Hautes Alpes, Agriculteurs, artisans, gens d'humble extraction mais laborieux et industrieux, ils ont prospéré au Mexique en s'attachant à ce pays et en y faisant aimer la France.

Si les Français tiennent dans le commerce le premier rang, ils le doivent à des pionniers comme les frères Arnaud, petits tisserands du Midi de la France qui, dès 1821, ont fondé en Amérique leurs ateliers textiles artisanaux et leurs traditions propres. Le commerce français au Mexique — et en particulier celui des tissus, le plus florissant — ne s'est pas américanisé; on y conserve des soucis artistiques proprement européens. Certains établissements comme le Palais de Fer, magasin de variétés de Mexico, dépassent en importance nos plus grands "magasins à rayons" montréalais, y compris la maison Eaton.

Le père du Dr Brun, aujourd'hui âgé de 83 ans, est arrivé au Mexique à l'âge de 19 ans. Il est sans doute un des doyens de la colonie française, puisqu'il en fait partie depuis déjà 67 ans. Cette colonie a bien contribué à faire aimer le France qu'aujourd'hui, il est peu de gens cultivés au Mexique — et dans toute l'Amérique latine, d'ailleurs — qui n'apprennent pas le français. Paris apparaît, à tous ces descendants d'Espagnols, bien plus la capitale de la latinité que Madrid. A la chute de la France, les gens commentaient le malheur les larmes aux yeux. Et le jour de la libération, l'on a partout chanté la Marseillaise, comme l'on pouvait, en français ou en espagnol, mais avec un enthousiasme spontané, et les rues étaient toutes parsemées de drapeaux tricolores.

Il existe à Mexico un grand quotidien en langue française, le Journal français du Mexique, fondé depuis un siècle, et où on lit chaque jour cette explication fautive: "le seul quotidien français de l'Amérique du Nord". Preuve que nous nous faisons mal connaître et que nous avons tout intérêt à développer les relations avec le Mexique. Voilà la remarque qui s'impose et que le Dr Brun fait en même temps que nous.

Au procès de Fred Rose

Nightingale et Adams refusent de témoigner

Le tribunal prendra peut-être des mesures pour faire respecter la loi par ceux qui refusent de s'y soumettre — Jugement cet après-midi à l'ouverture de l'audience — Le Dr Rosario Fontaine revient — Hier après-midi

La matinée a été très monotone au procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Carrier aux Communes, accusé de conspiration et d'espionnage.

Deux autres témoins ont refusé de témoigner et il semble, qu'à la demande de la Couronne, le tribunal prendra des mesures plus sévères envers ceux qui refusent de parler.

Cette fois-ci c'est le chef d'escadron Mat Nightingale et Eric Adams qui n'ont même pas voulu prêter serment.

Nightingale a été le premier témoin appelé et il a reçu l'ordre de se tenir à la disposition de la Cour jusqu'à la fin du procès.

Nightingale a été appelé. Eric Adams a été appelé. L'entraîneur dans la boîte aux témoins il a catégoriquement refusé de prêter serment, expliquant au tribunal que son témoignage pourrait lui être préjudiciable lors de l'audition de son propre procès.

Me Philippe Brés, c.r., avocat de la Couronne, s'est alors levé pour dire au tribunal: "Je crois, Votre Seigneurie, qu'il est temps de discuter de l'altitude de ces témoins qui refusent de parler."

Me Cohen s'objecte mais le tribunal fait remarquer à l'avocat de la défense que la couronne a le plein droit de demander à faire appliquer la loi. S'adressant à Adams, le juge Wilfrid Lazare lui dit: "Je vous demande de vous tenir à la disposition de la Cour et être présent à 1h. 45 et après-midi, alors que je rendrai mon jugement."

Ceci laisse donc à prévoir que le tribunal prendra tout probablement des mesures sévères contre ceux qui refusent de témoigner.

A date cinq témoins ont refusé de prêter serment ou de parler. Hier c'était Mme Emma Voikan. La semaine dernière Gordon Lunan et H. S. Gerson ont aussi refusé catégoriquement de parler.

Le sergent Maurice T. Laberge, de la Gendarmerie royale, est venu donner le résultat de ses perquisitions opérées au domicile de Nightingale, le matin du 15 février 1946, vers six heures.

Me Brés a produit alors un petit carnet de notes trouvé au domicile de Nightingale, à 1561 Chemin de la Reine Marie, Outremont.

Dans ce carnet on trouve les noms et numéros de téléphone de Dunford Smith, Agatha, Dave Shugar, Linden et Scott Benning.

Le témoignage du sergent Laberge terminé, Me Brés fait demander Mlle ou Mme Linton, Limpton, Liphchitz ou Lenton, car on ne sait exactement comment prononcer le nom.

Mme Esther Edelstein répond à l'appel. Elle explique que de son nom de fille elle s'appelle Fritze Liphchitz. Elle demeure à 109 ouest, rue Laurier. Elle a deux sœurs, Diana et Freda.

C'est de cette dernière qu'il sera question au cours de son témoignage car on sait qu'actuellement la couronne est à la recherche de Freda Linton, disparue depuis le 19 mars 1946.

Mme Liphchitz dit que Freda a demeuré longtemps avec elle mais qu'elle ne sait plus où elle est rendue. Elle n'a eu aucune nouvelle d'elle depuis sa disparition.

Le me rendais à la gare Windsor sous les ordres de mes supérieurs. J'y vis Rose qui attendait l'arrivée d'un train. J'ai vu également Tim Buck en descendant.

Tous deux, Fred Rose et Tim Buck se sont rencontrés et sont partis ensemble pour se rendre rue Ste-Catherine et de là au no 2048 avenue Union. Il était 10 h. 15 du soir.

Le constable Gendron déclare ensuite qu'après avoir fait certaines recherches, on apprend que David Gordon Lunan habitait le logis no 2 de cette maison de rapport située 2048 rue Union.

Le lendemain, 17 avril, le constable vit Rose, Tim Buck, Sam Carr et Stanley Rierson partir de 445 ouest rue Ontario pour se diriger à 2048 rue Union. Le constable Gendron vit Tim Buck sortir d'un restaurant de la rue Ste-Catherine, se rendre aux Studios Eugène, dans l'ouest de la rue Ste-Catherine, en sortir, et se rendre à 2048 rue Union. Pour sortir à nouveau de cet endroit avec Fred Rose.

Après que le témoin a fait sa déposition, Me Cohen lui demande s'il a vu au cours des trois jours où il a rencontré Rose et Tim Buck et les autres personnes susmentionnées. Le témoin a répondu négativement à l'avocat de la défense.

Un autre constable de la gendarmerie royale, l'agent Elie Bourgaill est venu corroborer les dires du constable Gendron et ajouter quelques précisions concernant l'heure en particulier où les événements cités se sont déroulés.

L'instruction se poursuit.

Trois morts dans un accident

Trois personnes sont mortes hier dans un accident de la rue à Ville La Salle, lorsqu'un taxi a heurté un lourd camion. Le chauffeur du taxi, M. René Groulx, 30 ans, 6019 boul. Monk, est mort sur les lieux, en face du no 380 rue St-Patrick.

Un de ses compagnons, M. Roméo Laurin, 21 ans, du Hôpital St-Joseph est mort en arrivant à l'hôpital St-Joseph de Lachine. Enfin, un troisième occupant de ce taxi, M. Roger Beaulieu, 30 ans, 5807 rue Edie, est mort de bonne heure ce matin, au même hôpital. Le dernier occupant du taxi, M. Bruno Dumouchel, 5619 rue Hadley, a pu retourner chez lui après avoir été traité pour contusions et blessures légères.

Une enquête a été ouverte ce matin, à la Cour du coroner. Les deux seuls témoins entendus ont été M. J. Leduc, le chauffeur du camion, et M. Claude Bergevin, qui était avec M. Leduc au moment de l'accident. Tous deux ont déclaré que le camion était arrêté sur le bord de la route, (il n'y a pas de trottoir à cet endroit) et qu'il a été heurté par un taxi venant en sens inverse en zigzagant.

L'enquête a ensuite été ajournée à demain matin, afin de pouvoir entendre le témoignage du seul survivant des voyageurs du taxi, celui de M. Bruno Dumouchel.

Les constatations d'usage ont été faites par M. D. Demers, chef de police de Ville La Salle.

Artisans de notre histoire Garneau

Historien national par Gustave Lanctôt

Biographie Garneau, historien national Anthologie Critique Bibliographie. Volume de 200 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Véris)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs délégués, que la femme mènera le monde. (Véris)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Sécurité au foyer

Risques d'été

Plus de la moitié des accidents du foyer surviennent "hors de la maison" révèle un bulletin spécial de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Gardez le portique, les marches et les allées exemptes de jouets d'enfants, de wagons et patins à roulettes, d'outils de jardinage, comme les tondeuses et râteaux renversés, de planches hérissées de clous et de verre brisé. N'oubliez pas de vérifier souvent la solidité de la balançoire et du hamac.

Avant de monter dans un escabeau ou sur un marchepied, voyez à ce que l'extenseur soit complètement écarté et que le pied repose sur une base solide. Votre échelle est posée sur le trottoir ou sur une surface lisse, faites-la tenir par quelque chose afin d'éviter qu'elle ne glisse. Si au contraire, vous en placez le pied sur un sol tendre, bloquez-la à la base avec une planche. Lorsque vous montez dans une échelle faites-la toujours face et ne vous penchez jamais pour attraper un objet "au bout de votre bras".

Quand vous nettoyez les fenêtres extérieures, servez-vous d'une échelle que vous déplacez de manière à atteindre facilement chaque vitre. Vous savez qu'il est imprudent de s'asseoir sur le rebord d'une fenêtre même si celle-ci est située au rez-de-chaussée.

Brûlez les déchets dans un panier métallique recouvert d'un grillage, mais de préférence lorsqu'il n'y a pas de vent. Ne laissez pas approcher les enfants et ne leur permettez pas non plus d'allumer des feux de joie. Vous leur montrerez en outre qu'il est dangereux de lancer n'importe quel objet dans n'importe quelle direction.

Lorsqu'on bêche la terre, il faut y aller sans précipitation et ne pas se surmener, surtout lorsque le soleil est ardent. Aussi afin d'éviter les coups de soleil et la prostration occasionnée par une trop grande chaleur, on recommande de porter une coiffure et de prendre de fréquentes périodes de repos à l'ombre.

LAQUELLE EST LAQUELLE?



Deux groupes de jumelles, employées comme opératrices à la compagnie de téléphone de Walkerton. Le gérant de la succursale a bien des difficultés à les différencier, malgré le nombre d'années de service des jeunes filles. A gauche, ce sont les deux sœurs Joyce et June Ayerst; et à droite, Anne et Betty Ferguson.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Pour celles qui travaillent au dehors. . .

Même si nombre de femmes et de jeunes filles sont obligées, de par la force des choses et des circonstances — perte du chef de famille, hausse constante du prix de la vie, etc. — de travailler hors du foyer, elles n'en doivent pas moins se mettre en garde contre les travers de ces messieurs, dont autrefois, elles étaient excédées. Voici donc, pour les y aider, quelques conseils:

1—Votre travail vous intéresse: tant mieux. Mais surtout, n'en faites pas le seul sujet de vos conversations.

2—Ne commencez pas la journée en criant: "Vie, mon café, mes souliers!" Ne mobilisez pas toute la maison pour préparer votre départ.

3—Ne prenez pas des airs de martyr: vous n'êtes sans doute pas la seule à travailler dans la maison.

4—Ne flânez pas trop avant de rentrer: on vous attend.

5—Ne lisez pas votre journal à table sous prétexte que vous n'avez pas une minute dans la journée pour le faire.

6—NE CROISEZ PAS LES JAMBES COMME LE FONT LES HOMMES.

7—Ne répondez pas: "Je n'ai pas le temps" aux enfants qui vous demandent de participer à un jeu, de réciter une leçon. Voulez-vous qu'ils apprennent à vivre en dehors de vous?

8—Ne contraignez pas au silence ceux qui vivent avec vous, sous prétexte que vous avez besoin de repos. Les rires d'enfants, ce n'est

jamais une fatigue. 8—Travailler, c'est un goût ou une nécessité. Ce n'est pas un titre de gloire. Votre réussite ne justifiera ni une maison triste ou mal tenue, ni une vanité agressive.

9—Ne parlez pas d'un ton méprisant des femmes sans profession. Si elles rendent leur mari heureux, c'est déjà très bien.

10—Ne donnez jamais l'impression que votre travail passe avant tout, vous ferez fuir les prétendants.

NE PARLEZ PAS LA CIGARETTE AU BEC, CE N'EST PAS POLI.

11—Que le dimanche vous serve à retrouver votre personnalité. Trop souvent le travail rend les femmes pareilles, banales.

12—Si vous avez des soucis de travail, que cela ne soit pas l'excuse de votre mauvaise humeur.

13—N'exigez pas d'égards particuliers. Les mères de familles nombreuses ont une tâche plus dure que la vôtre, et restent modestes.

14—Si votre santé souffre de votre activité, sacrifiez-lui votre emploi. Le sanatorium n'est jamais une économie.

15—N'affectez pas des allures garçonnières. Prenez modèle sur les grandes couturières: ces excellentes femmes d'affaires restent élégantes.

PENDANT UNE CONVERSATION, MEME D'AFFAIRES, NE GARDEZ PAS LES BRAS CROISES AVEC UN AIR AUTORITAIRE.

Le poivre

Aujourd'hui le poivre se classe au premier rang des épices employées dans le monde entier. En anglais, on le désigne sous le nom de *pepper* et en espagnol, *Pimentón*. C'est le fruit séché d'une liane (plante grimpante sarmenteuse) qui croît à l'état sauvage dans l'Inde, en Malaisie et en Indochine. Cependant on le cultive en Cochinchine, au Cambodge, à Bornéo, à Java et dans quelques autres parties de l'Asie méridionale. Quoiqu'il en soit, cette liane ne prospère que dans cette zone équatoriale humide d'une trentaine de degrés de largeur, et là, dans les localités basses des régions montagneuses.

Les vents violents, les pluies diluviennes, les grandes sécheresses lui sont tout à fait contraires, mais les terres argilo-sablonneuses, riches en humus où le sol est humide et fertile lui sont très favorables.

Le poivrier et son fruit le poivre, contrairement à une croyance populaire, ne tirent pas leurs noms du grand botaniste Pierre Poivre qui vécut de 1719 à 1786 et qui fit tant pour la propagation des épices dans les colonies françaises. Il ne s'agit que d'une extraordinaire coïncidence, car Marco Polo, célèbre voyageur vénitien, désignait cette plante sous ce vocable dès le XIIIe siècle.

Le poivrier (*pipér nigrum*) appartient à la famille des Pipéracées. Ses tiges noueuses sont très flexibles et se manient sur les troncs des arbres ou sur les rochers, grâce à leurs racines adventives. Les feuilles sont alternes, pétiolées, à limbe ovale ou lancéolé. D'après le célèbre botaniste De Candolle, les inflorescences seraient des épis allongés, généralement simples. Les fleurs nombreuses et petites dans les épis seraient hermaphrodites ou unisexuées par avortement. Il y aurait donc parfois des pieds mâles et des pieds femelles. Il ne faut pas oublier que le cas se présente assez souvent chez les plantes qui croissent à l'état sauvage.

Poivre noir et poivre blanc

L'axe de l'épi supporte de 20 à 30 fruits globuleux de la grosseur d'un pois à souper. Ils sont d'abord verts, puis rouges et jaunissent en mûrissant. On les récolte avant la maturité; en séchant, ils se teintent d'un gris noirâtre ou de brun, leur surface ridée et ils ont alors une odeur particulière et une saveur brûlante. On croit en certains milieux que le poivre noir et le poivre blanc sont des produits de deux plantes diffé-

rentes. C'est une erreur, car tous deux proviennent de la même plante. Le poivre noir du commerce est le fruit entier, cueilli avant complète maturité et soumis tel quel à la dessiccation tandis que le poivre blanc est le fruit parfaitement mûr débarrassé de la couche extérieure et charnue du péricarpe.

Nos ménagères ne sont pas sans savoir que le poivre blanc est moins brûlant mais plus parfumé que le poivre noir; le premier a une valeur marchande plus élevée. Ce grain est formé de trois éléments:

- 1o. Une résine qui lui donne son goût brûlant.
2o. Une huile essentielle de couleur verte très odorante.
3o. Une matière cristalline incolore et insipide.

Histoire du poivre

Le poivre a été la première épice à faire son apparition en Europe. Nous lisons dans le livre de Blaine, *Historia naturalis*, que le poivre noir se vendait 4 deniers la livre, le blanc 7 deniers et le poivre long, le plus estimé, 15 deniers, ce qui constituait pour l'époque un prix très élevé. Il en fut ainsi durant tout le moyen âge et l'expression "cher comme le poivre" était proverbiale. Au XVIIe siècle, les Portugais introduisirent le poivre en Europe par le Cap de Bonne-Espérance et conservèrent le monopole de ce commerce jusqu'au XVIIIe siècle.

Chez les Européens, le poivre est surtout employé comme épice. On s'en sert aussi en parfumerie pour la production d'héliotropine. On s'en sert pour assaisonner la plupart de nos mets et par son usage modéré, il stimule l'estomac et tonifie l'organisme tout entier. Les peuples des pays tropicaux l'utilisent encore plus afin d'exciter les fonctions digestives que débilite la chaleur excessive du climat. Plusieurs médecins opinent que l'abus du poivre est nuisible et peut causer des désordres.

Raymond GONDREAU (Pausana)

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Récollecion des infirmières
La récollecion mensuelle des infirmières aura lieu dimanche 16 juin à 8 h. 45 chez les Religieuses de Marie-Réparatrice. Il y aura à Béthanie, 80 rue Laurier, D.O. 8026, des retraites aux dates suivantes: finissantes, école Allon, 13-16 juin par

Le R. P. L.-P. Bélanger, C.S.R.: fillettes, 12 à 16 ans, 17-20 juin par le R. P. Bélanger, C.S.R.; Fraternité eucharistique, 21-24, par le R. P. Ste-Marie, S.S.; fillettes, 12-16 ans, 25-28, par le R. P. Hilarion, O.F.M.; Enfants de Marie, St-Georges de Montréal-Sud, 28 juin au 1er juillet, par le R. P. Surprenant, O.P.; jeunes filles, 5-7 juillet, par le R. P. Gilbert, O.F.M. Prière de s'inscrire à l'avance.

Prochaines retraites
La récollecion mensuelle pour jeunes filles chez les Franciscaines missionnaires de Marie aura lieu dimanche 16 juin et la récollecion pour les dames, mercredi, le 19 juin. Prière de se rendre à l'appel sans invitation particulière.

Nouveau relevé-échantillon de la population canadienne

Montréal, ainsi que plusieurs autres centres urbains et ruraux de la province de Québec, doivent entrer dans un relevé-échantillon de la population canadienne, relevé que fera le Bureau Fédéral de la Statistique au cours des deux semaines commençant lundi, 3 juin.

EATON CAUSEUSES CORVETTE
Régl. 9.99. Causeuses confortables pour la pelouse. En bois dur naturel avec toile de coton orange. Se plient facilement. Occasion du jeudi
Meubles, au septième
THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

C'est le troisième d'une série de relevés trimestriels ayant pour but d'obtenir une estimation courante du volume de l'emploi et du chômage ainsi que d'autres renseignements concernant la main-d'œuvre. Le prochain relevé portera sur environ 25,000 ménages dans quelque 100 villes ou zones-échantillon choisies au hasard à travers tout le Canada.

Le relevé sert de base à une estimation de l'emploi dans les diverses industries, des heures hebdomadaires de travail, de la répartition régionale du chômage, du nombre d'étudiants et autres personnes qui ne sont pas des travailleurs ainsi que d'autres statistiques importantes. La méthode d'échantillonnage adoptée pour le relevé de la main-d'œuvre fait usage des plus récents développements en matière de théorie statistique afin de procéder à l'échantillonnage avec rapidité et efficacité.

Le relevé est effectué par les énumérateurs officiels du Bureau Fédéral de la Statistique. Ils ont à rendre visite à une petite partie des ménages de la province durant

les deux semaines du relevé. Tous les énumérateurs sont munis de papiers d'identité et tout renseignement à eux communiqué est strictement confidentiel.

Les ménages à interroger ne sont pas laissés au choix ou à l'initiative de l'énumérateur; tous les ménages de l'échantillon sont désignés à l'avance ou choisis tout à fait au hasard par l'énumérateur. Certains ménages seront plusieurs fois interrogés à des intervalles de trois mois, mais très peu le seront plus que quatre fois. La raison de ces entrevues répétées, c'est qu'elles rendent plus justes les estimations des changements qui surviennent de trimestre en trimestre.

Note aux éditeurs: Les résultats des deux premiers relevés de la série sont contenus dans le Bulletin no 2 sur la main-d'œuvre distribué par le Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa. Les résultats du présent relevé paraîtront dans le Bulletin no 3 sur la main-d'œuvre.

Une marmotte a détérré une pièce de monnaie datée de l'an 1561 à Martley, Angleterre.

Saumon de Gaspé
Toujours si frais, si incomparablement savoureux
LIVRAISONS AU DETAIL VENDREDI
8 A.M. 2.30 P.M.
PL. 8121
Gatehouse

Gardez Vos VÊTEMENTS Rejetés
pour la collecte nationale en aide aux sinistrés d'outre-mer
Il faut voir ces villes où les rues sont encore encombrées de débris, où les maisons ne sont plus que des carcasses de briques, où les magasins n'existent pas — pour comprendre la terreur qu'inspire l'hiver. Donner ses vêtements usés, c'est permettre aux dépossédés de vivre. Préparez votre colis.
LA COLLECTE COMMENCE BIENTÔT
ON PEUT LES VÊTIR... SANS S'APPAUVRI
LA COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS
Du 17 au 29 Juin — Sous les auspices du Fonds Canadien de Secours aux Alliés

"FEUILLETON DU 'DEVOIR'"
C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...
Roman par CONCORDIA MERREL
Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEGOND
32. (Suite)
Puis les répétitions commencèrent. Nous ne prétendons pas que miss Brown se révélât de prime abord une rivale de Mary Pickford, mais comme son rôle consistait essentiellement à avoir dix-sept ans et à être gracieuse, elle s'y adapta sans grand effort en demeurant elle-même. Consciente de son inexpérience, elle travailla d'arrache-pied. Gerald Allardae la soutenait de ses conseils et de son enthousiasme et le résultat dépassa les prévisions les plus optimistes. Les premières impressions de miss Brown sur le pla-



Elections prochaines en Pologne

Atmosphère de terreur — Violences contre le parti des paysans — Emprisonnements en masse

Varsovie, 12 (A.P.) — Onze millions d'électeurs se préparent à voter au referendum national fixé au 30 juin et 250,000 gens armés "verront à ce qu'aucun contretemps ne se produise". Les électeurs décideront de la composition d'un parlement à une ou deux chambres, approuveront ou condamneront la nationalisation des industries et les réformes agraires qui se réduisent au partage, entre les paysans, de la grande propriété foncière; ils ratifieront également la fixation de la frontière occidentale au long des rives de l'Oder et de la Neisse.

Le régime provisoire, à Varsovie, qui s'appuie sur la classe ouvrière fortement encadrée par les communistes et sur les socialistes qui sont étroitement unis, procède à une dissolution graduelle du parti paysan qui, un temps, formait les 70 pour cent de l'électorat. Ces deux partis prétendent que les partisans de Mikolajczyk comprennent de nombreux éléments opposés au gouvernement actuel ainsi qu'à la démocratie attachés de l'ancien régime. Se fondant sur les stipulations de l'accord de Yalta qui ne donnent droit à l'existence qu'aux "partis démocratiques et hostiles au nazisme", les partisans secrets du gouvernement assaillent, dans toutes les régions du pays, les bureaux du parti paysan et s'en saisissent. L'organisation des ouvriers polonais a exigé "l'éloignement de tous les étudiants qui s'opposent à la structure démocratique de la Pologne".

Mikolajczyk et ses partisans protestent contre ces violations de l'accord de Moscou qui a prévu que dans tous ses actes, le gouvernement respecterait la parfaite égalité de droits pour tous les partis politiques.

Le chef paysan nie formellement qu'il entretienne des relations avec des bandes de terroristes. A date le conseil des ministres a confirmé toutes les mesures prises par la police secrète. Les paysans, par contre, ont donné l'avertissement, que si l'on poursuit la dissolution de leur parti, le pays sera poussé au bord de la guerre civile.

Pendant tous ces événements le parti ouvrier et les socialistes se montent un puissant instrument qui, lors du referendum et des élections générales jouera un rôle important; il est désigné sous le nom d'"Ormo" ou milice volontaire de réserve de citoyens. Dans toutes les grandes villes les officiers instruisent les hommes jusqu'à l'âge de 45 ans dans le maniement des armes à feu et des milliers de gens ont profité d'une telle instruction.

Le premier ministre Osobka-Morawski affirme que le but de "l'Ormo" est d'assurer une élection pacifique et faite dans l'ordre. Les partisans du parti paysan n'y voient, au contraire, qu'une tentative d'intimidation. Ceux qui sont actuellement au pouvoir veulent être sûrs de tenir encore le gouvernement après les élections, peu importe le désir du peuple polonais. Les membres du gouvernement professent leur conviction explicite "Nous sommes le gouvernement permanent de la Pologne et nous nous maintiendrons au pouvoir". Les chefs des paysans polonais sont persuadés que le parti ouvrier et les socialistes ne peuvent gagner les élections sans le support actif des Soviétiques.

Par le truchement de la milice des citoyens, environ 133,000 à 150,000 travailleurs sont incorporés à la police secrète; les arrestations en masse sont à l'ordre du jour. L'internement de milliers de gens contre qui n'est dressé aucun acte d'accusation et qui ne subissent aucun interrogatoire, est désormais une pratique courante. Le gouvernement même a déclaré, il n'y a pas longtemps, qu'environ 75,000 à 100,000 personnes ont été jetées en prison.

La police secrète resserre également sa surveillance des étrangers, particulièrement des Anglais et des Américains ainsi que de toutes les personnes qui ont des entretiens avec eux.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne désire voir aucun observateur officiel allié lors du referendum et au cours des élections, car, souligne-t-il, la Pologne est "un Etat souverain et peut elle-même mettre ordre à ses affaires".

Washington, 12 (A.P.) — Le président Truman a annoncé hier la formation d'un comité du cabinet sur la Palestine. Il est composé de MM. James F. Byrnes, secrétaire d'Etat, comme président, du secrétaire Patterson et John W. Snyder, secrétaire désigné au Trésor.

Montreux, France, 12 (A.P.) — M. Maurice Koechlin, âgé de 90 ans, à qui l'on doit les premiers plans de la tour Eiffel, est mort ici hier, à l'âge de 90 ans.

Moscou, 12 (Reuter) — Selon un communiqué roumain, cité hier par l'agence russe de nouvelles, un employé de la mission britannique à Bucarest et un autre de la mission américaine seraient parmi les personnes arrêtées à la suite de la découverte d'une "organisation terroriste" à Bucarest.

Bludan, Syrie, 12 (A. P.) — Une source autorisée a déclaré hier que la ligue arabe, en session ici a rédigé une note aux Etats-Unis demandant "le retrait des Etats-Unis dans l'affaire de la Palestine".

Enquête remise

Le capitaine Georges Alain, chef de l'escouade des homicides à la Sûreté municipale, a demandé hier à l'enquêteur du coroner sur la mort de M. Max Barsher, trouvé assassiné dimanche dans une épicerie de la rue Clark, que l'enquête soit remise.

Le premier témoin entendu fut M. Ben Barsher, frère de la victime, qui a identifié le corps à la morgue. M. Barsher a ensuite raconté ce qu'il savait sur cette tragédie. Vers 4 h. 30 du matin, son mari s'était levé, croyant avoir entendu du bruit. Peu de temps après, M. Barsher trouvait son mari étendu sur le plancher et mort. Elle alerta les voisins qui avertirent la police.

Le capitaine Alain a déclaré qu'il n'y avait pas de doute que la victime avait été tuée d'une balle à la tête. Il a demandé un ajournement d'une semaine afin de pouvoir compléter son enquête.

Paroisse macéé par un incendie

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Un incendie en plein cœur du village a menacé la paroisse de Lefavre, Ont., de conflagration générale, lundi soir et une partie de la nuit. Le feu, qui avait origine chez M. Honoré Kingsbury, a complètement détruit la maison et des édifices avoisinants. Les pompiers de Lefavre, aidés de ceux de Fassel et d'Alfred, n'ont réussi à maîtriser les flammes que tard cette nuit. Cependant, les dégâts, partiellement couverts par les assurances, ne se chiffrent pas à plus de \$7,000.

Le feu commença dans l'épicerie-restaurant de M. H. Kingsbury, située en face de l'église. Le feu se communiqua à l'entrepôt et aux dépendances et en quelques minutes tout était en flammes. Le propriétaire et les dépendances de la ferme de Mme Amanda Dey et la remise de M. Elzéar Groulx furent complètement détruits.

Trois familles se trouvent sans logis: MM. Fabien Yelle, Joseph Tourangeau et Honoré Kingsbury.

"Prenez garde aux flots bleus..."

San-Fernando, 12 (A.P.) — Comme les derniers navires en partance pour les îles Bikini, où se déroulera la dangereuse expérience de la bombe atomique, sont prêts à prendre la mer, M. Anatol J. Shneiderov, géophysicien, a exprimé sa crainte que pas un survivant ne puisse raconter ce qu'il aura vu et que le climat du monde soit changé pour plusieurs dizaines d'années.

Les derniers navires à prendre la mer sont le Panamint, transportant les membres du Congrès et les représentants des Nations Unies et des meilleurs scientifiques; et l'Appalachian qui transporte les représentants de la presse, de la radio et des revues. Tous trois doivent arriver aux îles Bikini un jour ou deux avant le 1er juillet, la date fixée pour le lancement de la bombe. Une seconde bombe sera lancée le 20 juillet, mais dans l'eau.

C'est cette dernière bombe que craint surtout M. Shneiderov, qui croit à la possibilité d'un fantastique raz-de-marée.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: BElair 3381 — Il vous donnera l'adresse de votre dépositaire.

Gala de chant pour les missions

A l'occasion du récent retour au pays du R. P. O. Sauvé, montfortain, qui a passé 13 ans dans les missions d'Afrique, un grand gala de chant sera donné dimanche soir, le 10 juin, par Choeur de France, sous la direction de M. José Delaquerrière.

Ce gala, au profit des œuvres missionnaires en terre africaine, aura lieu à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Zoffigne.

Le Père Sauvé donnera alors une brève causerie sur les missions du Shiré, où il a vécu 13 ans parmi les noirs. Le Choeur de France, de son côté, présentera un programme de choix et M. José Delaquerrière, artiste bien connu, interprétera aussi quelques pièces de son répertoire. Près d'une centaine de jeunes chanteurs et chanteuses, en costumes normands, seront en scène. Ils chanteront des mélodies qui satisferont tous les goûts. M. Henri Leroux, organisateur à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, sera au piano d'accompagnement.

(Communiqué)

Aux cinémas

Confédération

EMPRESS ET OUTREMONT

Dorothy McGuire, George Brent et Ethel Barrymore dans "The Spiral Staircase"; Jess Barker dans "Ideal Girl" avec Julie Bishop.

SAVOY (VERDUN)

Vivien Leigh et Laurence Olivier dans "That Hamilton Woman"; Richard Conte et Faye Marlowe dans "The Spider".

CHATEAU

Raimu dans le "Bienfaiteur" avec Suzy Prim; Mireille Balin dans "Malaria" avec Jacques Duménil.

DOMINION

Louise Carletti et Gabrielle Dorziat dans "Patricia"; Relys et Suzanne Dehelly dans "Feu Nicolas".

CARTIER

Fernandel dans "Une vie de chien"; Charles Vanel dans "Haut le Vent".

MAISONNEUVE

Charles Trenet dans "Fédérica"; Jean Galland dans "l'homme sans nom".

La campagne contre les coopératives

Ottawa, 12 (D.N.C.) — M. M. J. Coldwell, leader de la CCF, a protesté en Chambre hier après-midi, contre le fait qu'une organisation qui a lancé une campagne contre les coopératives et qui demande à ce que ces dernières paient l'impôt sur le revenu de la même façon que les autres contribuables adresse aux députés des cartes qu'elle signe du nom de leurs électeurs sans l'autorisation de ceux-ci. M. Coldwell s'est donné la peine de répondre à quelques-unes de ces cartes et c'est ainsi qu'il a découvert le pot aux roses. On lui a répondu qu'on ne lui en avait jamais envoyé.

M. Arthur Smith, conservateur, progressiste de Calgary-Vest, a dit aussi qu'il avait reçu 1,270 de ces cartes et que, plus fin que les CCF, il n'avait répondu à aucune d'entre elles. Le leader CCF lui a rétorqué que s'il l'avait imité on n'aurait jamais su de qui venaient ces documents.

Intéressants volumes

- 232 pages — Emil Nelligan. \$1.25
- LOUIS FRECHETTE — Marcel Dupas. \$1.25
- NAPOLEON — A. de Montgion. \$1.25
- 190 pages — \$1.25
- RICHÉLIEU — G. Valléry. \$1.25
- 190 pages — \$1.25
- LOUIS XIV — A. de Montgion. \$1.25
- 200 pages — \$1.25
- LA SCIENCE EN S'AMUSANT — Prof. Zip, 160 pages. \$1.00
- ADAGIO — Félix Leclerc. \$1.00
- 196 pages — \$1.00
- ANDANTE — Félix Leclerc. \$1.00
- 160 pages — \$1.00
- ALLEGRO — Félix Leclerc. \$1.00
- 196 pages — \$1.00
- CANADIENNES — Abbé Albert Tessier. \$1.00
- LA SAGESSE DU BONHOMME — Robert-E. Hlawellyn. 175 pages \$1.00 (Ajouter 0.10 pour frais de port).

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Le secret de Madame Clapain" avec Raymond Rouleau et Michèle Alfa. Aussi: "Bécaassine" avec Paulette Dubost et Max Dearly. (Du 8 au 14 juin inclusivement).

CINEMA DE PARIS: "La Fille du puisardier" avec Raimu et Fernandel. (Du 8 au 14 juin inclusivement).

LOEWS: "Leave Her to Heaven" avec Gene Tierney et Cornel Wilde. (Du 7 au 13 juin inclusivement).

PALACE: "Tomorrow is Forever" avec Claudette Colbert et Orson Welles. (Du 7 au 13 juin inclusivement).

CAPITOL: "Tangier" avec Maria Montez et Robert Paige. (Du 7 au 13 juin inclusivement).

PRINCESS: "Tarzan and The Leopard Woman" avec John Weissmuller et Brenda Joyce. (Du 7 au 13 juin inclusivement).

IMPERIAL: "Just Before Dawn" avec Warner Baxter. (Du 7 au 13 juin inclusivement).

Expositions

ECOLE DU MEUBLE: Exposition des œuvres de élèves. (Du 12 au 17 juin).

ECOLE DES BEAUX-ARTS: Exposition des œuvres des élèves. (Du 11 au 17 juin).

Musique

STADE MOLSON: "Fiesta Mexicana", soirée musicale sous les étoiles. (18 juin).

STADE DE MONTREAL: La Société Classique présente le Festival Strauss (3 juillet).

Dramaturge allemand décédé

Berlin, 12 (A.P.) — M. Gerhart Hauptmann, dramaturge, romancier, poète et lauréat du prix Nobel est décédé samedi dernier, à l'âge de 83 ans, à sa demeure de Agnetendorf, en Silésie.

De l'opéra sous les étoiles

La Société des Festivals de Montréal est heureuse d'annoncer que Grace Moore, une des plus célèbres étoiles de la scène moderne, a bien voulu accepter de venir inaugurer sa nouvelle entreprise, "l'Opéra sous les étoiles". L'œuvre au programme est *La Bohème* de Puccini, qui sera présentée au Stade Molson le 10 juillet.

Grace Moore a interprété ce rôle dans les capitales de l'Europe et dans les grandes villes des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. C'est dans ce rôle aussi qu'elle a fait ses débuts au Metropolitan, début si retentissant que l'on parle encore de l'ovation qui lui avait été faite ce soir-là.

Engene Conley, jeune ténor américain qui fit sensation à New-York durant la dernière saison fut choisi par Mile Moore pour le rôle de Rodolpho. Mark Harrell, reconnu comme un des barytons les plus réputés du Metropolitan et qui chanta maintes fois pour la Société des Festivals, interprétera le rôle de Marcello et Hugh Thompson, autre artiste du Metropolitan et déjà présent au public montréalais par les Festivals sera Schanard, Christine Carroll, qui fut acclamée par la presse entière lors de son interprétation de Musette pour la Société des Festivals en 1945, chantera de nouveau ce rôle. Gerhard Pechner, qui fut la grande sensation du Metropolitan l'an dernier dans le rôle de Beckmesser des "Maîtres-Chanteurs" de Wagner, chantera de nouveau pour les Festivals, les doubles rôles de Benoît et Alcindoro.

L'Opéra sous les étoiles est une nouvelle entreprise de la Société des Festivals, entreprise qui débute avec la *Bohème* et continuera au mois d'août avec *Carmen* de Bizet; la grande vedette de cet opéra sera notre grand ténor canadien Raoul Jobin, étoile de l'Opéra et de l'Opéra-Comique de Paris et du Metropolitan de New-York.

Plus de 12,000 places sont à la disposition du public au Stade Molson, des décors et costumes magnifiques seront apportés de New-York pour ces deux occasions.

Mercredi, 12 juin 1946

Programmes spéciaux

1. h. 30 p.m. Le Réveil rural. — Dr. J. E. Sylvester. Causerie: déjeuner, lunch à l'école. Omer Lomas et les ménestrels du Réveil rural.

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
- 1.00 Yvan l'impromptu.
- 1.15 Radio-Journal.
- 1.25 Sport.
- 1.30 Revue de l'actualité.
- 1.45 Le philosophe de l'air.
- 1.50 Causerie. Rév. P.-E. Basin.
- 1.00 Un homme et son péché.
- 1.15 Métropole.
- 1.20 Doris Veale, pianiste.
- 1.25 La fiancée du commandant.
- 1.30 Ceux qu'on aime.
- 1.35 Le quatuor d'Ottawa.
- 1.40 Let there be music.
- 1.45 Radio-Carabins.
- 1.50 Radio-Journal.
- 1.55 Le traitement et la réhabilitation des jeunes délinquants.
- 2.00 Causerie.
- 2.05 Musique immortelle.
- 2.10 Jazz.
- 2.15 Musique de danse.
- 2.20 Orchestre.
- 2.25 Nouvelles et fin des émissions.
- CBM-940 kilocycles
- 6.00 Programme de la soirée.
- 6.15 Nouvelles.
- 6.20 Chronique sportive.
- 6.25 Intermezzo.
- 6.30 Nouvelles de la BBC.
- 6.35 Jack Allison et ses invités.
- 6.40 Ensemble musical.
- 6.45 Charles Peterson, pianiste.
- 6.50 Revue des chansons à succès.
- 6.55 Programme musical.
- 7.00 La traversée de l'Atlantique par avion.
- 7.05 Orchestre.
- 7.10 Studio.
- 7.15 Radio-Journal.
- 7.20 Revue de l'actualité.
- 7.25 Musique immortelle.
- 7.30 Charades.
- 7.35 Orchestre de danse.

Judi, 13 juin 1946

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
- 5.50 Ouverture.
- 6.00 Opéra de 4 sous.
- 6.10 Radio-Journal.
- 6.15 Élévations.
- 6.20 Mélodies.
- 6.25 Pot pourri musical.
- 6.30 Du soleil aux fenêtres.
- 6.35 Programme musical.
- 6.40 Nouvelles.
- 6.45 Sur nos ondes.
- 6.50 Bon appétit.
- 6.55 Quart d'heure de détente.
- 7.00 Grands Soeur.
- 7.05 Météo.
- 7.10 Joyeux Troubadours.
- 7.15 Jeunesse dorée.
- 7.20 Nouvelles.
- 7.25 Coeur atout.
- 7.30 Rue Principale.
- 7.35 Sémaine-horaire.
- 7.40 Radio-Journal.
- 7.45 René Leclavallier et ses chansons.
- 7.50 Vers le soleil.
- 7.55 Réveil rural.
- 8.00 Extraits d'opéras.
- 8.05 Intermezzo.
- 8.10 Lettre à la Canadienne.
- 8.15 Chansonnettes.
- 8.20 Studio-Hall.
- 8.25 Les chefs-d'œuvre de la musique.
- 8.30 Jazz.
- 8.35 Marcella Monet-Dumont.
- 8.40 Beaux disques.
- 8.45 Les programmes de la semaine.
- 8.50 Beaux disques.
- 8.55 Les programmes de la semaine.
- 9.00 Jean l'impromptu.
- 9.05 Radio-Journal.
- 9.10 Revue de l'actualité.
- 9.15 Coupe Davis.
- 9.20 Un homme et son péché.
- 9.25 Métropole.
- 9.30 L'enfant qu'on oublie.
- 9.35 Chronique.
- 9.40 Variétés de chez nous.
- 9.45 Taxi-13.
- 9.50 Théâtre festival.
- 9.55 Théâtre d'opéra.
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.05 Causerie.
- 10.10 Contes canadiens.
- 10.15 Jazz.
- 10.20 Oubliés des nations.
- 10.25 Fin des émissions.
- CBM-940 kilocycles
- 7.00 Heure du réveil.
- 7.05 Nouvelles.
- 7.10 Heure du réveil.
- 7.15 Radio-Journal.
- 7.20 Prières.
- 7.25 Marches en musique.
- 7.30 Radio-Journal.
- 7.35 Hymenopolis en N-Y.
- 7.40 Les classiques de la musique.
- 7.45 De la musique en travaillant.
- 7.50 Musique militaire.
- 7.55 Ethelwyn Hobbes.
- 8.00 Intermezzo de piano.
- 8.05 Winston Curry.
- 8.10 Jazz.
- 8.15 Compositeurs contemporains.
- 8.20 George's wife.
- 8.25 Lucy Linton.
- 8.30 Nouvelles de la BBC.
- 8.35 The Quiet Van Damme.
- 8.40 Radio-Journal.
- 8.45 Signal-noraise.
- 8.50 Happy songs.
- 8.55 Stars to be.
- 9.00 La ferme et ses produits.
- 9.05 Big Sister.
- 9.10 Curtain echoes.
- 9.15 A woman of America.
- 9.20 Perkins Family.
- 9.25 Young's Family.
- 9.30 Bright to happiness.
- 9.35 Une revue des chansons à succès.
- 9.40 Nouvelles pour la femme canadienne.
- 9.45 Causerie.
- 9.50 Thé dansant.
- 9.55 Marcella Monet-Dumont.
- 10.00 Musique classique.
- 10.05 Intermezzo.
- 10.10 Belle à musique.
- 10.15 Programme musical.
- 10.20 Radio-Canada.
- 10.25 Radio-Journal.
- 10.30 Sérénade.
- 10.35 Nouvelles.
- 10.40 Jack Allison et ses invités.
- 10.45 Intermezzo.
- 10.50 Concert populaire.
- 10.55 Théâtre en anglais.
- 11.00 Studio.
- 11.05 Music-Hall Kraft.
- 11.10 Heure du Krat.
- 11.15 Radio-Journal.
- 11.20 Revue de l'actualité.
- 11.25 Eventide.
- 11.30 Organiste.
- 11.35 Concert des Etats-Unis.

Programmes spéciaux

CBF, 1 h. 30 p.m. Le Réveil rural. Mme Thompson: coopérative d'artistes.

CBF, 6 h. 45 p.m. Le tournoi de tennis sur le trophée Davis aura lieu les jeudis, vendredis 14 et samedis 15 à Montréal. C'est un événement dans les milieux sportifs. Radio-Canada transmettra des reportages qui ont été confiés à Marcel Rainville et à Roger Saulu.

CBF, 9 h. p.m. Le théâtre de Radio-Canada pour l'émission de jeudi présentera un sketch d'Henri Duvernois, intitulé Le héros vert. Les rôles ont été confiés à Edith Jamin, Pierre Dagenais et Guy Auffette. Comme on le sait, Radio-Canada pour la saison qui vient de commencer, a entendu de la comédie, du vaudeville et du théâtre bouffe. On s'en tiendra à une émission demi-heure d'humour, qui sera comme pendant la saison d'hiver.

CBF, 10 h. 30 p.m. Radio-Canada vient d'inscrire à son programme une série de contes dus à la plume d'auteurs canadiens. On a confié à M. Albert Duquesne la lecture de ces pages. Celles qu'on entendra jeudi sont tirées des Vrais Contes de Pamphile Lemay. La réalisation est de M. Florent Forget.

CBF, 11 h. 30 p.m. Le Concert des nations, cette émission de la BBC, dont Radio-Canada fait les relais nous permettra d'entendre l'ouverture cubaine, de Gershwin; Danes brésiliennes, de Milhaud; et Rhapsodie sur des thèmes mexicains, de McBride. Chef d'orchestre, Frank Black.

La direction artistique de ces émissions.

CBF, 10 h. 30 p.m. Radio-Canada vient d'inscrire à son programme une série de contes dus à la plume d'auteurs canadiens. On a confié à M. Albert Duquesne la lecture de ces pages. Celles qu'on entendra jeudi sont tirées des Vrais Contes de Pamphile Lemay. La réalisation est de M. Florent Forget.

CBF, 11 h. 30 p.m. Le Concert des nations, cette émission de la BBC, dont Radio-Canada fait les relais nous permettra d'entendre l'ouverture cubaine, de Gershwin; Danes brésiliennes, de Milhaud; et Rhapsodie sur des thèmes mexicains, de McBride. Chef d'orchestre, Frank Black.

Au Moyen-Age on jetait des grains de blé aux nouveaux mariés afin de leur assurer une bonne récolte.

Les joueurs mexicains chez le maire Houde

Les membres de l'équipe de tennis du Mexique, qui doit rencontrer celle du Canada dans les éliminatoires de la Coupe Davis cette semaine, ont rendu visite au maire de Montréal, M. Houde, hier. Les visiteurs étaient accompagnés de M. J. W. Leslie, président de la Canadian Lawn Tennis Association, et de M. R.-N. Watt, président de la Montreal Tramways et président du conseil de la Canadian Lawn Tennis.

L'équipe mexicaine avait à sa tête son capitaine, M. D. Hernandez, qui est accompagné de Mme Hernandez. Cette équipe se compose de MM. Armando et Roando Vilas et de M. Guerrero Arcocha. M. M. Bincon, mexicain, accompagne l'équipe dans sa tournée et il s'est rendu chez le maire ce matin.

M. Léo Choquette, arbitre des joutes de la Coupe Davis, était également chez le maire. Notons que c'est la première fois qu'un Canadien français est choisi comme arbitre pour un tel tournoi. Les joutes auront lieu jeudi, vendredi et samedi, au club de tennis Mont-Royal.

M. Houde a souhaité bonne chance à ses visiteurs.

Enquête remise

Le capitaine Georges Alain, chef de l'escouade des homicides à la Sûreté municipale, a demandé hier à l'enquêteur du coroner sur la mort de M. Max Barsher, trouvé assassiné dimanche dans une épicerie de la rue Clark, que l'enquête soit remise.

Le premier témoin entendu fut M. Ben Barsher, frère de la victime, qui a identifié le corps à la morgue. M. Barsher a ensuite raconté ce qu'il savait sur cette tragédie. Vers 4 h. 30 du matin, son mari s'était levé, croyant avoir entendu du bruit. Peu de temps après, M. Barsher trouvait son mari étendu sur le plancher et mort. Elle alerta les voisins qui avertirent la police.

Le capitaine Alain a déclaré qu'il n'y avait pas de doute que la victime avait été tuée d'une balle à la tête. Il a demandé un ajournement d'une semaine afin de pouvoir compléter son enquête.



Le "Montreal Inter-School Chorus" a fait ses débuts au cinéma récemment dans les Studios Associated Screen, et paraîtra dans un film sur l'éducation dans la province de Québec. Mademoiselle Margaret Drake, du Commercial High School, en est la directrice, et mademoiselle Betty Allan du Montreal West High School, la pianiste. Le Dr. Irvin Cooper, du Montreal Protestant Central School Board, dirige les études musicales du "Montreal Inter-School Chorus".

Le "Montreal Inter-School Chorus" a fait ses débuts au cinéma récemment dans les Studios Associated Screen, et paraîtra dans un film sur l'éducation dans la province de Québec. Mademoiselle Margaret Drake, du Commercial High School, en est la directrice, et mademoiselle Betty Allan du Montreal West High School, la pianiste. Le Dr. Irvin Cooper, du Montreal Protestant Central School Board, dirige les études musicales du "Montreal Inter-School Chorus".

Horaires des spectacles

- ST-DENIS: "Le secret de Mme Clapain" 12 h. 15, 3 h. 25, 6 h. 30, 9 h. 45. Bécassine. 1 h. 46, 3 h. 54, 8 h. 22.
- CINEMA DE PARIS: "La Fille du puisardier" 12 h. 15, 3 h. 25, 6 h. 30, 9 h. 45.
- LOEWS: "Leave Her to Heaven" 10 h. 12, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 30, 9 h. 50.
- PALACE: "Tomorrow is Forever" 10 h. 12, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 30, 9 h. 50.
- ORPHEUM: "Tout à toi" 10 h. 12, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 13, 7 h. 35, 9 h. 55.
- PRINCESS: "Tarzan and the Leopard Woman" 10 h. 05, 12 h. 20, 3 h. 35, 5 h. 25, 7 h. 40, 9 h. 50.
- CAPITOL: "Tangier" 10 h. 35, 12 h. 55, 3 h. 15, 5 h. 35, 7 h. 55, 10 h. 15.
- IMPERIAL: "Just Before Dawn" 10 h. 11, 10 h. 15, 30, 3 h. 45, 7 h. 15, 10 h. 45.

Film sur l'éducation

A l'occasion de la célébration du centenaire de la loi sur l'Instruction publique de la province de Québec, le département de l'Instruction publique conjointement avec l'Association des Instituteurs protestants est à préparer un film sur l'éducation des protestants de cette province, depuis le début jusqu'à nos jours.

Le film sera terminé à temps pour être présenté au Congrès des Instituteurs qui aura lieu en octobre prochain; il sera ensuite montré dans les écoles, associations, clubs, etc.

Le but de ce film est de faire connaître le travail accompli dans le domaine de l'éducation, tant au point de vue social qu'économique, dans la province, et de faire comprendre l'importance des méthodes d'enseignement modernes.

Il comprend quatre parties. Le prologue, qui donne une idée générale du Québec au point de vue social, économique, religieux et linguistique; l'histoire de l'enseignement, illustrée par des scènes filmées dans des districts représentatifs: Québec, Montréal, Richmond et Noranda; la sphère d'activité de l'école moderne dans différents milieux; et finalement, l'épilogue, qui nous montre les instituteurs se préparant à leur tâche, les améliorations du système d'enseignement, et un aperçu du programme de construction des écoles.

Ce film est parlant, en couleurs, et a une durée d'une demi-heure. Cette initiative est sous la direction de M. G. Wayne Hall, directeur de l'étude de l'anglais dans les écoles protestantes de la province.

endances irrégulières à Montréal et à New-York

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Haut Bas Vente Valeurs' and various stock symbols like '2500 Abitibi', '235 Acadia', etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Curb market in Montreal, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto stock exchange, listing various stocks and their prices.

Nouvelles minières

Siema Mines (Quebec) Ltd. Toronto, 7 (C.P.) — Siema Mines (Quebec Limited) a vu sa production en mai s'élever à \$103,060, en regard de \$122,25 durant le cours...

Choses et autres

Le marché a gardé sa tendance irrégulière, aujourd'hui à Montréal et à New-York. A Toronto, la vente était plus stable. Cet état de choses est probablement dû à la fermeture de bourses depuis vendredi dernier...

Dividendes déclarés

West Kootenay Power & Co., 1 1/2% par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 2 juillet aux actionnaires. Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada, \$1.25 plus un boni de 75 cents par action, tous deux payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 15 août.

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal durant les premiers jours de la semaine: 914 bêtes à cornes, 333 moutons et agneaux, 2648 porcs et 2868 veaux. En plus, 397 bêtes à cornes, 200 moutons, 225 porcs, 235 agneaux et 378 bêtes à cornes, 30 veaux furent manés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Bourse de New-York

New-York, 12 (A.P.) — La tendance était irrégulière à l'ouverture de la Bourse ce matin. Johns-Manville, General Electric, U.S. Steel, Celanese, General Motors, Packard, Goodyear, Westinghouse et Pennsylvania, ont perdu un point. De légers gains ont été enregistrés par American Water Works, Goodrich, N.Y. Central, Great Northern et International Harvester.

Les changes

New-York, 11 (C.P.) — L'ouverture des cours du change étranger, aujourd'hui, le dollar canadien est demeuré inchangé au taux de 93 1/2% d'escompte sur les fonds américains. La livre sterling est aussi demeurée inchangée au taux de \$4.03 1/2.

Resumé hebdomadaire

Le temps a été très favorable dans la plupart des districts, bien que la température dans l'Est ait été basse pour la saison et le développement maximum. La pluie a été assez générale et des plus bénéficiaires, particulièrement aux récoltes de légumes. La saison des fraises est en cours, et le premier mouvement de l'Ontario le 3 et une légère cueillette en C.-C. la dernière partie de la semaine. Les conditions sont toujours favorables à excellentes dans toutes les régions, et bien qu'on ne dispose pas encore d'estimés sur la production, l'appert que la récolte dépassera celle de l'an dernier. Les framboises se développent bien et ont une très forte floraison dans les régions précoces, avec de bonnes prévisions pour une récolte supérieure à l'an dernier. La plupart des variétés de pêches du district de Niagara, Ontario, ont un bourgeonnement abondant bien que certaines soient irrégulières. En C.-C., les pêches et les abricots se développent bien après une bonne fructification; beaucoup d'éclaircissements ont été effectués. Les cerises douces se développent bien dans l'Ontario et la première cueillette de Seneca est attendue vers le 17. La récolte relativement faible en C.-C. se développe rapidement. Chez les pompiers, dans les Maritimes, les fleurs ont généralement bien réussi, tandis que dans l'Ontario, il semble y avoir une certaine irrégularité dans la fructification, mais il est encore trop tôt pour déterminer cette irrégularité à un degré quelconque d'exactitude. Dans le Québec, il y a eu une fructification passable et une bonne récolte est prévue chez les variétés hâtives, mais les McIntosh et les Fameuses ne produiront pas plus de 30 à 40 p.c. de la normale. L'éclaircissement commence en C.-C. et l'on prévoit toujours une plus forte récolte que l'an dernier, mais non pas tout à fait aussi abondante qu'il y a deux ans. Les récoltes de légumes font de bons progrès dans toutes les régions et plusieurs denrées font leur apparition sur le marché pour la première fois. Les choux-fleurs de l'Ontario ont fait leur apparition le 29 et les choux le 30, et le volume augmentera au cours de la semaine courante. Les choux-fleurs de bonne qualité s'écoulent par wagons mixtes de C.-C. et les premiers stocks seront prêts vers le 15. La laitue pommée s'écoule maintenant en volume très abondant de l'Ontario, principalement par camion, tandis que le C.-C. a un mouvement actif par wagon des points de la Côte et des expéditions croissantes des points de l'intérieur. Les betteraves ont également été récoltées dans l'Ontario pour la première fois, et cette récolte, ainsi que celle de carottes, fait de bons progrès dans toutes les régions bien que le peuplement de carottes aux points de l'intérieur en C.-C. ait été réduit par les insectes. Les insectes ont également endommagé les oignons dans cette province, mais, par ailleurs, la récolte vient bien dans l'Ontario et la C.-C. Certaine quantité de pommes de terre peut être arrachée dans l'Ontario vers le 25, tandis qu'en C.-C. l'arrachage commença à la fin de la semaine précédente et au commencement de la semaine prochaine. Dans les principales régions de récolte, la plantation se continue, avec l'P.-E. environ à moitié terminée, et le N.-B. environ 75 à 85 p.c. terminée. La région du Bas-St-Laurent finira probablement dans une couple de semaines.

Bourse de Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — De légers gains ont prédominé à l'ouverture de la Bourse de Toronto ce matin, le marché des obligations a été actif. Dans les mines d'or, Negus a fait une avance de 16 cents, pour atteindre \$2.90, et des avances de 5 cents ou moins ont été enregistrées par Campbell Red Lake, Chesterfield, Conwest et Harricana. Les prix étaient un peu plus changeants pour Macdonald, Lamaque, Malartic Gold Fields et Kirkland Lake. L'uranium et Labrador ont fait quelques gains, et Normetal a baissé de 3 cents, pour atteindre \$2.03. British American Oil était ferme et Pacifique Canadien a descendu de 1-8. Dans les huiles de l'ouest, Home a monté et les autres sont demeurés fermes.

Les obligations

Table of bond market data for Toronto, listing various bonds and their yields.

Hors-liste

Table of 'Hors-liste' market data, listing various stocks and their prices.

Perles de la Poésie française

1345-1888 choisies par Pierre Charton. Volume de 280 pages. Au comptoir: \$1.25. Par la poste: \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

TARIF des annonces classifiées

Table of advertising rates for classified ads, listing various categories and their costs.

ACHAT DE CREANCES

Apprenez-nous vos créances, billets en souffrance. Prêts plus hauts que 7-8 Années. 75 c. sur, rue St-Jacques 917-1100.

DICTEPHONE ENRG.

Induction - sténographe public - copie dictée par téléphone - mimeographie. FA. 3659-3650. adressez tout genre d'après liste campagne publicitaire directe par la poste 23-6-4

ENSEIGNEMENT

Ecole commerciale, seule dans un rayon de vingt-cinq milles. Cinquante élèves inscrits dès le début de septembre. S'adresser à Institut Victoria, Victoria, B.C. 17-6-46

PIANO à VENDRE

Piano droit - convenant à communauté religieuse. Prix: \$1,000. 4387 Chambard.

Voyageur demandé

Voyageur visitant le client pour prendre ligne additionnelle intéressante. Ecrire à case 80, "Le Devoir".

LIVRES DE FRANCE

Nouveaux petits Larousse illustrés: \$3.50; par la poste: \$3.75. Le même, en espagnol: \$3.75. Littérature moderne, livres d'art, choix très varié de petits classiques Larousse et Hatier: 0.25 chacun; philosophie, psychologie, histoire, etc. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 St-Denis, HA. 1770.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE FEMMES EXPERIMENTEES OU NON DANS MANUFACTURE MODERNE DE BOITES DE CARTON. ATMOSPHERE AGREABLE. 5 JOURS DE TRAVAIL PAR SEMAINE. PERME LE SAMEDI. DUREE DE TOUTE L'ANNEE. PERIODE DE REPOS. VACANCES PAYEES. BON MODE DE TRANSPORT. RESTAURANT SUR LES LIEUX.

PREMIER PAPER BOX LTD.

7250, GRAND AVENUE (au nord de Jean-Talon ouest)

Titres fédéraux, municipaux et de compagnies

Qu'il s'agisse de placements de fonds, d'achat d'émissions et de distribution de valeurs mobilières, les services techniques de notre organisation sont toujours à votre disposition. Suggestions sur placements adressées sur demande. 360, rue St-Jacques, Montréal, H3R 2J1. The Wood Gundy Corporation, Limited.

Le Dr Belanger se propose de continuer ses recherches à l'Université d'Ottawa.

Le Dr Joseph Auer est né en Hollande et obtint son grade en médecine à l'Université de Leiden, en 1939, où il étudia sous le professeur Barge. Deux ans plus tard, il devint professeur d'anatomie à l'Université d'Utrecht. Il professa également à l'École de physiothérapie à Utrecht. Il est coauteur d'un manuel d'anatomie en usage dans les écoles de Hollande. Après la libération de sa patrie, en 1945, le Dr Auer fut chargé de donner des conférences au corps médical de l'armée d'occupation canadienne, parmi ses auditeurs assidus on mentionne le Dr. Magnus Spence, de Toronto, et le Dr S. A. Simon, d'Ottawa. Le Dr Auer arrivera en juillet et sera joint à l'automne par sa femme, qui, aussi est docteur en médecine, et ses deux enfants.

Professeurs éminents à Ottawa

Ils organiseront les départements d'anatomie et d'histologie à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Ottawa, 12 (D. N. C.) — Deux médecins éminents professeurs de carrière, viennent d'être retenus pour organiser les départements d'anatomie et d'histologie, à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Ce sont les docteurs Joseph Auer, de l'Université d'Utrecht, en Hollande, et Léonard-François Bélanger, de l'Université de Montréal. Ils seront tous les deux à leurs postes dès le mois de juillet pour établir les cours, monter les laboratoires et ordonner les cours de septembre prochain.

Le Dr Bélanger

Il est né à Montréal, fils d'un médecin, le docteur J.-A.-D. Bélanger. Diplômé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en 1937, il devint bientôt assistant dans le département d'histologie et d'embryologie de cette université. Dès 1938, il se rendit à l'Université de Northwestern à Evanston, Ill., comme étudiant en médecine de l'ACFA, pour étudier l'anatomie comparée. En 1939, comme boursier du gouvernement de Québec et de la fondation Rougier-Armande, de Paris, il s'inscrivit à l'École des Arts et des Sciences, de l'Université Harvard, où il obtint le titre de maître en sciences médicales, après avoir soutenu la thèse de la structure des poumons chez les mammifères aquatiques. Avant de rentrer au pays, il fit un stage aux laboratoires biologiques de Woods Hole, Mass. Revenu à Montréal, le Dr Bélanger fut retenu comme assistant-professeur à l'Université de Montréal, tout en faisant partie du groupe de chercheurs sous la conduite du Dr Hans Selye du McGill. En décembre 1941, il s'enrôla dans l'aviation et, pendant quatre ans, il s'occupa de la sélection et de la classification psychologique du personnel aviateur. Il fit en même temps des recherches aux laboratoires biologiques, sous le lieutenant de l'air K. A. Evelyn. Le Dr Bélanger est attaché au département d'anatomie de l'Université McGill, à la dernière réunion de l'Association américaine des anatomistes, tenu à Cleveland, Ohio, le Dr Bélanger et le Dr Leblond, du McGill, firent la démonstration d'une nouvelle méthode de localisation autographique des décodeurs radioactifs dans les tissus et les organes. Le

St. Lawrence Corporation Limited

Les agents de transfert pour St. Lawrence Corporation Limited ont notifié la Bourse de Montréal que le total des actions ordinaires sur le marché est maintenant de 581,249, soit 25 actions de plus que le montant précédent.

Dividendes déclarés

C. W. Lindsay & Co., \$4 par action privilégiée, payable le 5 juillet aux actionnaires inscrits le 12 juin.

Dividendes déclarés

Les agneaux rapportent \$13 à \$16 du cent livres, suivant le poids et la qualité. Les moutons, \$5 à \$9.50, quelques-uns \$10. La plupart des porcs se vendent de \$21.75 à \$22 pour la catégorie A, un certain nombre \$21.50; quelques ventes au début faites à des bouchers allèrent jusqu'à \$22.25 et \$22.50. Les truies étaient de \$19.50 à \$20.50 abruties.

Dividendes déclarés

Les agneaux rapportent \$13 à \$16 du cent livres, suivant le poids et la qualité. Les moutons, \$5 à \$9.50, quelques-uns \$10. La plupart des porcs se vendent de \$21.75 à \$22 pour la catégorie A, un certain nombre \$21.50; quelques ventes au début faites à des bouchers allèrent jusqu'à \$22.25 et \$22.50. Les truies étaient de \$19.50 à \$20.50 abruties.

Dividendes déclarés

Les agneaux rapportent \$13 à \$16 du cent livres, suivant le poids et la qualité. Les moutons, \$5 à \$9.50, quelques-uns \$10. La plupart des porcs se vendent de \$21.75 à \$22 pour la catégorie A, un certain nombre \$21.50; quelques ventes au début faites à des bouchers allèrent jusqu'à \$22.25 et \$22.50. Les truies étaient de \$19.50 à \$20.50 abruties.

Un programme double à Jersey City pour ce soir

La joute d'hier à Jersey City n'a pu avoir lieu

La pluie a encore fait son apparition à Jersey City, hier soir, et la joute à l'effiche a dû être remise, et les Petits Grands ainsi que les Royaux ont eu un repos forcé. Comme les Chefs de Syracuse furent également inactifs, il ne s'est produit aucun changement dans le classement des équipes dans la course au championnat de la Ligue Internationale, et les protégés de Clay Hopper ont toujours une avance de quatre points sur leurs plus proches rivaux.

Ce soir, si la température se montre clémente, les deux mêmes clubs en viendront aux prises dans un programme double, ce qui complètera la série actuelle. Car jeudi soir, le Montréal commença une série de quatre joutes contre les Ours, à Newark, la dernière avant le retour des Royaux au stade l'avenue DeLormier, dimanche prochain.

Il est fort probable que Clay Hopper aura recours à Frank Laga et Cy Buker comme lanceurs pour les deux joutes de ce soir. Depuis le début de leur récent voyage à l'étranger, les Royaux ont conservé une moyenne de 733 ce qui est une belle moyenne. Ils ont remporté 11 victoires contre quatre défaites. Ils ont frappé un total de 135 coups sûrs en 15 joutes contre 130 de leurs adversaires, ce qui veut dire que les frappeurs ont aidé la cause des succès du club montrealais.

Depuis le début de leur présente série à Jersey City, les Royaux n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Giants. Ils l'ont emporté par 26 à 7 et 6 à 1 dimanche après-midi, tandis qu'ils ont de nouveau triomphé par 15 à 5 lundi soir. A Jersey City, dimanche, les Royaux ont créé un nouveau record pour la série en déclarant leurs adversaires par 26 à 7. Steve Nagy, John Gahard et Jack Banla ont été les lanceurs gagnants.

Les Royaux sont maintenant solides en première place et ils tenteront de terminer leur séjour à l'étranger de façon victorieuse, mais ils auront beaucoup de difficultés à Newark.

L'ouverture de la piste de Blue Bonnets

Les officiers de la piste de Blue Bonnets se préparent à l'inauguration de la saison de courses sous harnais qui doit avoir lieu le 22 courant. Le premier meeting sera d'une durée de trois jours. Un deuxième programme sera offert le dimanche 23, et le lundi 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, les trotteurs et amateurs se disputent de riches courses. MM. Lajoie, Chartrand et Gauthier ne négligent rien pour assurer le succès de leur nouvelle entreprise et pour donner pleine et entière satisfaction aux nombreux amateurs de courses.

"Dans le monde des courses sous harnais, Blue Bonnets entend maintenir la même réputation qu'elle avait dans le turf et nous ne négligerons aucun détail pour que les courses aient lieu dans un certain décorum", nous déclarait hier soir le président J.-Eugène Lajoie, du Blue Bonnets Raceway.

C'est ainsi que nous apprenons que le secrétaire des courses Emile Gauthier a déjà vu à nommer un juge au paddock dont le rôle sera de voir à ce que les chevaux fassent leur apparition sur la piste dès le signal. Le starter aura aussi ordre de donner le signal du départ de la première course à 2.30 précises. Tous les coureurs porteront un numéro sur la tête et sur le dos. Tous les jockeys devront être revêtus d'un uniforme officiel. Il y aura un commissaire en chef, un chronométrateur et des juges à l'arrivée. Un annonceur bilingue sera choisi pour informer les spectateurs des détails avant et après les courses. Et nous apprenons qu'il est question de nommer un juge du paddock.

"Je me suis toujours efforcé de donner satisfaction au public alors que j'étais au parc Richelieu et j'entends continuer la même politique à Blue Bonnets", a déclaré M. Gauthier.

Un autre détail auquel verra M. Gauthier dès que la piste aura été complétée est celui des départs. Tous les chevaux réfractaires au signal du départ devront être exercés pendant la semaine précédant l'ouverture de la saison, afin que les départs ne soient pas lieu à des retards inutiles.

Managoff et Dave Detton aux prises ce soir

Tout est prêt pour la grande séance de lutte qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, sous la direction du promoteur Eddie Quinn et commandée par la finale est une rencontre pour le championnat des poids lourds. On s'attend à une assistance considérable et à un combat très intéressant.

Le champion Bobby Managoff défendra sa couronne contre Dave Detton, dans une rencontre de deux dans trois, à finir.

Le détenteur du titre qui excelle dans les savates a laissé entendre à Quinn qu'il aurait probablement recours à cette tactique pour conserver son championnat contre le rapide Detton qui est lui-même un athlète très habile dans l'usage des savates. Detton, un produit de Salt Lake City, a causé une grande surprise en terrassant l'as de la Ville des Vents il y a quelques semaines dans un match d'une chute disputé au Forum.

Bien que la rencontre ne fut pas pour la couronne des poids-lourds, Detton a grandement impressionné en faisant subir un de ses rares échecs au lutteur de Chicago. Managoff est bien déterminé à venger ce revers ce soir, mais par mondial, l'aspirant logique au titre mondial a laissé entendre au promoteur Quinn qu'il voudrait le nouveau champion mondial.

Ce match final devrait être très intéressant et des plus scientifiques, car Managoff et Detton sont reconnus des partisans de la lutte comme étant les deux gladiateurs possédant les prises les mieux assorties. Après un bref repos bien mérité, le champion est actuellement au meilleur de sa condition physique et les nombreux amateurs de ce sport qui se rendront au Forum, ce soir, assisteront certes à un match comme on en voit très rarement.

La rencontre semi-finale entre le puissant athlète de la France, Félix Miquel, et le rude gladiateur italien, Gino Garibaldi, est de grande importance, car tous deux souhaitent obtenir un match de championnat mondial, et nul doute qu'ils fourniront leur meilleur rendement pour démontrer à Quinn qu'ils sont vraiment de calibre à bénéficier d'une telle rencontre.

On verra si la force de Miquel aura raison des tactiques déloyales de Garibaldi, qui ne manque jamais une occasion de malmenier ses adversaires à sa guise. Toutefois, Garibaldi est un athlète très rapide qui devrait fournir une solide résistance au Français.

Les gros Jules Strongbow, 310 livres, en viendra aux prises avec Les Ryan dans le combat spécial de la soirée, tandis que le lutteur irlandais Dan O'Connor se mesurera avec Henry Kulkavich.

Les résultats dans le circuit des majeurs

HEER:

Ligue Internationale
Montréal à Jersey City, remise.
Newark à Rochester 0, 2e partie remise.
Baltimore 9, Buffalo 4, 2e partie remise.

Toronto à Syracuse, remise.

Ligue Américaine
Detroit 8, New-York 3.
Boston 10, Cleveland 5.
Chicago 1, Philadelphie 0.

Ligue Nationale
Philadelphie 4, Chicago 1.
Pittsburgh 5, Boston 3.

AUJOURD'HUI:
Ligue Internationale
New-York à Jersey City.
Toronto à Syracuse.
Buffalo à Baltimore.
Rochester à Newark.

Ligue Américaine
Chicago à Philadelphie.
St-Louis à Washington.
Detroit à New-York.
Cleveland à Boston.

Ligue Nationale
Boston à Pittsburgh.
Brooklyn à St-Louis.
New-York à Cincinnati.
Philadelphie à Chicago.

CLASSEMENT

Ligue Internationale	G.	F.	P.C.
Montréal	24	15	694
Newark	26	21	553
Baltimore	24	22	522
Buffalo	19	25	457
Toronto	19	26	422
Rochester	18	25	419
Jersey City	13	32	289

Ligue Américaine

Boston	44	9	820
New-York	33	21	611
Washington	28	21	571
St-Louis	27	24	529
St-Louis	22	28	458
Cleveland	21	31	404
Chicago	18	30	375
Philadelphie	14	37	275

Ligue Nationale

Brooklyn	30	18	625
St-Louis	28	20	583
Chicago	25	20	556
Cincinnati	22	22	500
St-Louis	21	25	479
Pittsburgh	21	25	479
New-York	21	28	429
Philadelphie	18	28	391

La première matinée au Parc Laval

Les amateurs de courses sous harnais sont conviés au Parc Laval, pour dimanche prochain, alors que le promoteur Plouffe présentera sa première matinée à la magnifique piste de Saint-Elzéar et les fameux coureurs Guy H et Time Table en viendront de nouveau aux prises dans la principale épreuve à l'effiche, le derby amble, doté d'une bourse de \$1,500 et dans chaque épreuve l'on procédera au tirage pour connaître la position au départ.

Le Parc Laval est situé à quatre milles seulement du pont Viau et un système d'autobus a été établi pour accommoder le public. Pour ceux qui sont intéressés à prendre l'autobus, ils n'auront qu'à se rendre au terminus situé angle des rues Jean-Talon et Casgrain.

En dévoilant la liste des inscrits qui prendront place au départ dans ce derby de grande importance dans le domaine des courses sous harnais, le promoteur Armand Plouffe a bien voulu nous donner un bref record de ces chevaux durant la saison 1945.

Le fameux Time Table, 2.03, appartenant à Léger Drolet, de Québec, a été le pilote pour l'expérience Floyd Milton. Time Table détient également le record du Canada sur une piste d'un demi-mille; ayant parcouru la distance en 2.08 1-2 à Québec l'an dernier.

Guy H., propriétaire d'Elzéar Cournoyer, de Sorel, sera conduit par l'habile Honorat Larochelle. Lors des récentes matinées de courses sous harnais présentées à la piste Santa Anita, Californie, le fameux Guy H. a causé une grande surprise en triomphant de l'invincible Alios. Brady Hanover, 2.02 1-2, appartenant à Henri Durand, de Québec. Dans le grand derby de Kempton Park, disputé à Lalprairie l'été dernier, Brady Hanover a surpris plus d'un amateur en l'emportant sur Guy H. Brady Hanover sera conduit par le jeune George Giguère.

Dominor, 2.04, propriété de Albert Toutant, de Woottonville, a connu une fructueuse saison, triomphant à maintes reprises du cheval The Count B. Ce dernier vient de gagner le free for all amble à Buffalo Raceway. Mighty Hanover, 2.02 1-2, appartenant à G. Veulleux de Drummondville, a remporté plusieurs succès sur les pistes de la Nouvelle-Ecosse. Pioneer Hanover, 2.01 1-2, propriété de Caron et Fils, de Québec, a gagné une épreuve dans de 2.05 bar à Sorel, parcourant la distance d'un demi mille en un temps record pour un début de saison, soit 1.01 1-2. Sir Peter M. de C. B. Lawrence, Durham, Ontario. Un coursier très rapide qui a fait sensation dans les courses disputées à Batavia, New-York.

Saratoga, 2.03, à Léger Drolet, de Québec. Cheval connu de tous les amateurs de courses sous harnais. Saratoga détient le record de piste sur un tracé d'un demi mille établi au parc Richelieu en 1944 et de plus, il détient le record mondial pour une épreuve de cinq milles. Pine Ridge Saily, 2.06 1-4, à Rosaire Rivard, de Pointe-aux-Trembles. Ce cheval qui sera piloté par Philippe Dussault, pourrait facilement causer une grande surprise dimanche prochain. Outre ces chevaux, Plouffe a ajouté que les coureurs tels Mighty Spender, Adage, June Grattan et Addie Hanover seraient probablement au nombre des partants. Mighty Spender a connu d'immenses succès à la piste Santa Anita récemment.

Le fameux système de départ utilisé à la piste Santa Anita sera employé au Parc Laval dimanche prochain. L'expert G. Gagnon et son assistant, M. Larocque, auront la charge entière de ce système.

NEWARK L'EMPORTE

Grâce à la brillante tenue du lanceur Duane Pillette au début de la soirée, les Ours ont infligé une défaite de 6 à 0 aux Red Wings de Rochester dans une joute régulière de la Ligue Internationale disputée à Newark, hier. Pillette fut sans contredit l'étoile principale des vainqueurs, quand il limita les porteurs de la balle de Rochester à trois maigres coups sûrs dans cette partie qui se termina à la sixième manche à cause de la pluie.

Les Ours enregistrent un total de 10 coups sûrs contre le vétéran lanceur Bud Byerly. Don Savage et Jack Phillips dirigèrent l'offensive des Ours en cognant chacun un maistrical coup de circuit. Le circuit de Phillips survint dans la manche finale, alors qu'il y avait deux coureurs sur les coussins. Durant les deux premières manches, Pillette alla deux des trois coups sûrs des Wings, mais par la suite il fut entièrement invincible. Le lanceur Byerly obtint le troisième coup sûr des perdants dans la 6e manche.

Rochester 000000 — 6 0 1
Newark 003003 — 6 10 1
Byerly et Hockenberry; Pillette et Berra.

LE BUFFALO DEFAIT

A Baltimore, les Orioles de Baltimore ont facilement défait les Bisons de Buffalo par 9 à 4 dans la 7e joute d'un programme double disputé aujourd'hui. Les Orioles se sont assurés le triomphe dès la manche initiale, alors qu'ils opérèrent un sensationnel ralliement de sept points. Le lanceur Stan West fut constamment le maître de la situation, limitant ses rivaux à six coups sûrs seulement, tandis que ses coéquipiers en cognèrent onze contre les artilleurs Gentry et Zeb Eaton.

Buffalo 2110000 — 4 11 2
Baltimore 701010 — 6 10 2
Gentry, Eaton et Tabachek; West et Kalm.

Nos Royaux au bâton et au monticule

AU BATON

	ab	p	ch	2b	3b	pp	mi
Howell	32	14	19	2	0	1	6
Compas	107	24	29	7	0	2	18
Robinson	137	24	30	11	1	1	25
Davis	3	0	1	0	0	0	0
Nagy	27	8	9	2	1	1	4
Tatum	19	2	4	0	0	0	2
Rizzo	33	17	17	2	2	2	2
Dur-ett	186	44	49	4	3	9	47
Wheeler	61	13	18	2	3	1	11
Burke	137	45	7	3	23	2	27
Rockley	193	46	53	6	7	2	27
Jorgensen	119	16	32	4	0	2	29
Baron	61	3	37	1	0	0	14
Isa	5	1	0	0	0	0	2
Hathaway	6	1	0	0	0	0	1
Barker	10	1	1	0	0	0	1
Gabard	7	0	1	0	0	0	1
Kehn	10	1	1	0	0	0	1
Buker	12	2	0	0	0	0	0
Montler	12	2	0	0	0	0	0
Partlow	3	1	0	0	0	0	0

Bats votés: Rockley 31, Robinson 18, Tatum 11, Compas 5, Burke 4, Nagy 3, Jorgensen 3, Durret 2, Rizzo 1, Nagy 1.

Frank Pucci contre Bibeau

Raoul Godbout, qui s'est occupé du sport de la boxe depuis de nombreuses années et qui a eu sous sa direction les plus fameux pugilistes canadiens-français de la métropole, reprendra ses activités dans ce domaine ce mardi soir prochain à l'officielle première séance de la saison au Stadium Exchange et dans la finale les fervents du pugilat auront l'occasion de voir aux prises Florian Bibeau et Frankie Pucci, de Toronto.

Ce match est certes de grande importance dans le monde du pugilat, car le vainqueur deviendra l'aspirant logique au championnat poids coq du Canada. Cédulé pour mardi, le 18 juin, ce combat sera enlevé du commencement à la fin, car Bibeau et Pucci sont deux athlètes qui ne manquent pas de fournir de l'action et de tenir constamment l'assistance en haleine. Le vainqueur de cette rencontre en viendra probablement aux prises ensuite avec Eddie Pétrin ou encore Fernando Gagnon, de Québec, dans un combat qui verra du titre de poids-coqs au pays.

Associé avec Jack Rogers, encore mieux connu sous le pseudonyme de Stolkin, Godbout a déclaré qu'il était parvenu à mettre sous contrat le fameux boxeur montrealais, Roland Prairie, pour la circonstance. Prairie disputera la victoire au brillant pugiliste irlandais Tommy Sargent, de New-York, dans une rencontre de huit assauts qui promet d'être excitante. Prairie semble vouloir connaître une ascension rapide et nul doute qu'il fera tout en son possible pour triompher du New-Yorkais afin d'ajouter une autre victoire à son record déjà très impressionnant.

Tournoi de golf de la ligue Dépression

Le prochain tournoi de golf de la Ligue de Hockey Dépression aura lieu le 24 juin au club Ste-Marguerite et ce concours annuel promet d'être un succès sans précédent.

Tous se rappellent le dernier tournoi à cet endroit et les bons moments passés au bord de la piscine, c'est donc dire que la guerre est actuellement finie et que la ration des pneus n'existe plus. En effet, nous ne pouvons pas demander un décor plus merveilleux que ce site enchanteur. Après la partie, il y aura baignade et dîner au "Alpine Inn".

Si vous désirez participer à ce tournoi ou assister au dîner, vous êtes priés de remplir la carte incluse et la retourner à M. Henry Richardson, 888 rue Ste-Catherine ouest, L.A. 3389. Il est important que vous fassiez votre réservation immédiatement, car il est impossible de réserver plus d'un certain nombre de coureurs.

Les négres n'ont pu jouer hier

La joute qui devait avoir lieu hier soir, au stade du Montréal, entre les deux clubs de négres, les Crawfords et les Clippers, n'a pu être jouée à cause du mauvais état du terrain, mais elle aura lieu ce soir, si le temps se maintient au beau jusqu'à ce soir. Ces deux équipes qui se disputent les honneurs d'un programme régulier de la ligue des noirs des Etats-Unis sont composés de jeunes joueurs de couleurs qui peuvent exceller dans le domaine du sport national américain.

Dirigés par Roy "Red" Parnell, un ex-joueur de la ligue de baseball Nationale, les Crawfords de Pittsburgh alignent une équipe vraiment redoutable et ils sont confiants de vaincre les Clippers de Cleveland au stade des Royaux ce soir, afin de s'approcher sensiblement de la 7e place, que détient actuellement les puissants Blues de Boston. Dimanche dernier, au stade, les Crawfords ont causé une forte surprise en capturant les honneurs d'un programme double aux dépens des Blues de Boston et ils espèrent bien continuer leur marche triomphale en l'emportant sur les Clippers ce soir.

Reconnus comme étant de redoutables coéquipiers, les Clippers devront batailler ardemment s'ils veulent vaincre les Crawfords. Parnell a annoncé que le brillant receveur de Detroit, Ben Harris, sera derrière le marche ce soir, et que le fameux lanceur droitier Eddie Pope sera probablement son choix pour paralyser les frappeurs des Clippers.

Sheik Abid contre les deux Lortie

Une autre intéressante séance de lutte sera présentée demain soir, au stade Exchange, quand la rencontre finale du programme sera un important combat par équipes entre les rudes Bob Langevin et Arthur Legrand et les scientifiques Larry Raymond et George Cagney. Cette bataille est certes de grande importance dans le domaine de la lutte, car Raymond et Cagney ont déclaré au promoteur Ray Lamontagne qu'ils étaient bien déterminés à mettre fin à la série de victoires des bouillants Langevin et Legrand.

Ces deux derniers sont reconnus auprès du public montrealais comme étant des gladiateurs qui se spécialisent dans l'usage des tactiques déloyales, mais ils n'auront pas une tâche facile demain soir contre Raymond et Cagney, deux brillants athlètes qui n'aiment pas à se laisser brutaliser. Très robustes et rapides, Raymond et Cagney sont légèrement favoris pour l'emporter sur Langevin et Legrand, et chose certaine ce combat sera excitant du commencement à la fin.

Dans le combat semi-final de la soirée, on assistera à un combat plutôt étrange, quand le fameux lutteur égyptien Sheik Abid tentera de terrasser en moins d'une heure les deux frères Lortie, Paul et Bob. Abid a laissé entendre à la direction du stade Exchange qu'il était capable d'accomplir un tel exploit et on verra demain soir s'il tiendra sa promesse.

Le rude lutteur lithuanien John Swenski, engagera la lutte avec l'athlète hongrois, Stanley Karolyi dans la rencontre spéciale, tandis que les rapides George Brown et Bob Steele se disputeront la victoire dans l'engagement préliminaire.

L'assistance au combat Louis-Conn

Les amateurs du sport de la boxe attendent avec impatience le combat Joe Louis-Bill Conn, qui doit avoir lieu mercredi de la semaine prochaine au stade des Yankees, à New-York. Si l'on tient compte du nombre de billets vendus et réservés, l'assistance sera l'une des plus considérables encore vues à un combat de championnat des poids lourds. D'après les rapports reçus de la métropole américaine, plus de 50,000 billets ont été vendus et tout indique qu'environ 70,000 personnes seront témoins de ce combat, le plus important disputé depuis quelques années. Pendant que Mike Jacobs parlait de sa prochaine séance de boxe, le boxeur anglais Freddie Mills est entré dans le bureau en compagnie de son gérant, Ted Broadbrib.

Mills est aux Etats-Unis dans le but d'étudier les boxeurs américains et il se pourrait qu'il livre un combat ici avant de retourner dans son pays au début du mois d'août. Mills a refusé de choisir le gagnant du combat qui sera disputé entre Louis et Conn.

Dans un moment de répit, Billy Conn a déclaré à un rédacteur sportif new-yorkais qu'il avait eu une leçon lors de son premier combat contre Joe Louis. "Vous ne pouvez pas vendre aucune chance contre lui. Il faut le boxer durant 15 rounds", a ajouté l'aspirant.

Lors de son dernier combat contre Joe Louis, Billy Conn avait le champion du monde à sa merci jusqu'à la 13e ronde, et l'aspirant a tenté de le mettre hors de combat, mais le boxeur noir lui a appliqué une solide droite pour l'enlever au plancher et conserver son titre.

Français éliminés

Paris, 12 — L'équipe française a été éliminée des séries de la coupe Davis hier alors que la Yougoslavie a triomphé dans la dernière partie des simples pour s'assurer la victoire, à la grande surprise des spectateurs. Par sa victoire, la Yougoslavie a acquis le droit de jouer en finale le vainqueur de la série Suède-Belgique.

Puncce a assuré son pays de la victoire en battant le meilleur joueur français, Yvon Petra, en 5 jeux: 6-3, 3-6, 6-1, 7-9 et 6-4.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30
Championnat de
LUTTE
DAVE DETTON
VS
BOBBY MANAGOFF
2 chutes sur 3 à finir
3 AUTRES BONNES RENCONTRES 3

Prix populaires:
Siège d'arène et loyer \$2.00, amphithéâtre, \$1.50. Réservations, 436, St-Jacques.
Réservations: Wtlbank 6131

FELICITATIONS

Marc Lacoste, qui a été nommé secrétaire du Jeune Barreau de la province.

Pierre Bourgoïn, le pilier de la publicité "L.H.D.", qui s'est fiancé à Pâques avec Mlle Françoise Waters.

Aldéric Laurendeau, qui a été nommé sur le conseil d'administration de la Cie de Papier Rolland.

Jean Richer, qui a convalu en juste nocce.

SYMPATHIES

Yves St-Germain, pour la mort de sa mère.

Gerard Beaulac, pour la mort de son père.

Russel Newell, pour la mort de sa grand-mère. (Comm.)

Cartes professionnelles

ASSURANCE

THORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE

Nous traitons les communautés religieuses à ce prévaloir de nos services particuliers

441 St-François-Xavier Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCAT

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous genres

MARION & MARION

Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
10¢

Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR EN BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. BELANGER
L.C.M.I. C.G.A.

Comptable Licencé en Prix de Revenu
Comptable Public

Ch. 814, édifice des Tramways
R.E. 3051 Montréal

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered
Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.S.C. C.A.
Barthélemy Massé, L.S.C. C.A.

39, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Hurtubise & Richard
Comptables Agréés

Léon-A. HURTUBISE, C.A.
FREDERIC RICHARD, C.A.
Maurice RICHARD, C.A.
Georges-R. MARTIN, C.A.

80 St-Jacques, Montréal 1
Téléphones: HA. 3562 - HA. 5139

Avez-vous des livres de bons livres?
Adressez-vous au Service de Location du "Devoir" 430 ect. rue Notre-Dame, Montréal.

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés - Chartered Accountants

Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
Léon Côté C.A. Gérard Marceau C.A.
Lucien-P. Bélat C.A. Lionel Roussin C.A.
Jacques André C.A. Dollard Huot C.A.
Albert Gagnon C.A. Raimond Fortier C.A.
Jean Gagnon C.A. Guy Bernard C.A.
Percy Auser C.A. H. Bourzouin C.A.
Royer Roy C.A.

Montréal Québec Rouyn

Marquette 2721

Morency, Labelle & Cie

COMPTABLES LICENCIÉS

Ci-devant Dpt Impôt sur le Revenu.
Marcel Morency, C.G.A., C.P.A.
Gérard Labelle, C.G.A.
Roger Gagnon, L.I.C.

57 ouest, St-Jacques Montréal

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon C.A., René Gagnon, C.A.

Comptables Agréés
Chartrés Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5900

MA. 1339
C.G.A.
C.P.A.

Lucien VIAU,

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le Revenu
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ

4526, avenue Verdun, VERDUN
YOK 0542

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois
I.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques,
urinaires, diésétiques, circulatoires.

FRONTENAC 8252 - 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPHTICIENS

HA. 6544

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue -
Ajustement de verres de contact

PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis - Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal

Léo-Paul TROTTIER, o.d.

OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde

MONTREAL.

NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes d'affaires

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location,
ventes de dactylographes
Machines à chiffres, etc.

Assortiment complet de
papier carbone et rubans
Accessoires de bureau

Canada Dactylographe Eng.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Harbour 6988 R.-T. Armand

AUTOMOBILES

Remise au point
du moteur
Ignition - Carburateur -
Electricité - Batterie -
Moteur électrique.

Lachine
Auto Electric

1125, rue N.-Dame, Lachine - Zone 8-199

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood -
L. C. Smith Corona
Simplicieux, régulier
et portatif Protocoles
et machines à chéques,
duplicateurs, calcu-
lateurs et machines
à additionner. Ven-
te, service, échange,
location, achat.

N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE 2318
(entre Vitré et LaSalle) BE 2319

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

**REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE**

Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande

3886 Henri-Julien PL. 1112

LAITERIE

Ch. 6988-2399 Hôtel ROSEMONT
LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française
A. PATENAUD, propriétaire

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
sur automobiles
Service vente et ré-
parations de mo-
teurs, électro-
transformateurs
radios

4350 PAPIERNAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
508 BOUTEVALE ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS

Encadrement - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
L.Anc. 2264

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière

Alex. JULIEN
propriétaire

446 Place Jacques-C

Texte du discours de M. Maxime Raymond

Sur le bill de la redistribution — Le gouvernement a été bien inspiré en proposant de remédier à l'injustice actuelle, dit le chef national du Bloc populaire — L'unité nationale, mais pas toujours aux dépens du Québec — Québec souffre d'une injustice qui va toujours s'accroissant — Désaccord avec le ministre de la Justice, sur la consultation des provinces

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Voici le texte du discours prononcé hier, à la Chambre des communes, sur le projet de redistribution, par M. Maxime Raymond, député du comté Beauharnois-Laprairie, et chef national du Bloc populaire canadien :

La question de la représentation à la Chambre des communes a, depuis quelques années, fait l'objet de nombreux commentaires, et suscité des protestations assez vives, du fait que certaines provinces n'avaient pas un nombre de représentants proportionné à leur population. L'injustice qui en résulte apparaît plus évidente, chaque fois qu'il s'agit de faire une nouvelle redistribution des districts électoraux, et le gouvernement a été bien inspiré en proposant d'y remédier. La résolution qui nous est soumise comporte une demande adressée au Parlement du Royaume-Uni, de modifier le texte de l'acte de l'Amérique britannique du nord, de façon à établir d'une manière claire et précise, la base de la représentation à la Chambre des communes, selon la population, et faire disparaître l'injustice qui résultait d'une interprétation légale, contraire à l'esprit du pacte intervenu entre les provinces à l'époque de la Confédération.

Étudions d'abord cette mesure à son mérite. Personne ne contestera que dans une démocratie, le principe de la représentation parlementaire proportionnée à la population soit le plus juste et le plus équitable.

Or si l'on prend les chiffres du dernier recensement et qu'on applique ce principe, l'Ontario aurait 83 députés et le Québec 73, chaque député représentant une population moyenne de 45,578; tandis que si l'on applique l'art. 51 de l'acte de l'Amérique britannique du nord, selon l'interprétation légale qu'en ont donné les tribunaux de Londres, l'Ontario aurait 82 députés avec une population moyenne de 46,190 pour chaque comté, et le Québec 65 députés avec une population moyenne de 47,213 pour chaque comté. Est-ce juste? Est-ce équitable?

Pourtant l'esprit du pacte fédéral intervenu entre les provinces voulait l'égalité entre tous les citoyens des provinces. Si l'on réfère aux débats parlementaires lors de l'adoption des résolutions qui constituent le véritable pacte, cette intention ne fait pas de doute — J'y reviendrai plus tard.

Peut-on tolérer indéfiniment que le citoyen du Québec soit considéré comme un être inférieur, et qu'il n'ait pas droit à la même représentation que celui de l'Ontario? Voilà la question qui se pose en ce moment. Si nous voulons continuer à vivre dans la même maison, il est temps de clarifier cette situation, autrement il faudra songer à en sortir.

Il est peut-être opportun de rappeler le cri lancé par le fondateur du *Globe*, de Toronto, George Brown: *Représentation selon la population*. C'était sous le régime de l'acte d'Union qui avait accordé un nombre égal de représentants au Haut-Canada (Ontario) et au Bas-Canada (Québec), alors que la population du Bas-Canada était de beaucoup supérieure à celle du Haut-Canada. En effet, en 1841, le Bas-Canada, province française, le Québec d'aujourd'hui, comptait une population de 650,000, contre une population de 456,000 dans le Haut-Canada, province anglaise, l'Ontario d'aujourd'hui. Mais avec les années, la population du Haut-Canada s'était accrue à tel point qu'elle dépassait celle du Bas-Canada, et c'est alors que George Brown trouva injuste que le Bas-Canada avec une population inférieure à celle du Haut-Canada conservât une représentation égale. D'où son cri resté célèbre dans l'histoire politique, *Rep. by Pop. — représentation selon la population*.

Et c'est ce principe que les pères de la Confédération ont voulu incorporer dans le pacte de 1867, principe qu'une interprétation légale du tribunal londonien est venu modifier ou en quelque sorte fausser.

De la Dictature !

Comment oseriez-vous, M. Untel, traiter avec un peintre en bâtiments qui refuserait de remplir un contrat signé, après que vous seriez entendu pour ne pas le faire travailler plus de 8 heures par jour, et qui vous dirait qu'à l'avenir vous devriez traiter avec lui seul et non avec autrui?

C'est précisément ce que J. A. Sullivan, chef de l'union des marins, tente de faire avec les armateurs des eaux intérieures. Au début, de dire M. Sullivan, la grève fut déclarée parce que ceux-ci refusaient de donner aux membres de son union une journée de 8 heures, c'est-à-dire un système de trois quarts. Alors les armateurs se sont entendus pour accorder cette demande et ils y tiennent maintenant.

Est-ce que M. Sullivan est satisfait? Pas du tout. Maintenant qu'il a obtenu le premier point il veut que son union soit le seul organe de liaison entre tous les marins, sans égard à l'appartenance à une union ou non, et les armateurs ont malé le fait que quelques-uns de ces derniers ont des contrats avec d'autres unions.

Si ceci ne constitue pas de la dictature... avoir une chose et en demander une autre... revenir sur un contrat... faire de la propagande pour induire en erreur... qu'est-ce?

Les Canadiens sont reconnus par un peuple de bonne foi. La grande majorité d'entre eux le sont et il serait grand temps que cette majorité place dans la mouvance classe ceux d'entre nous qui croient qu'un contrat n'est qu'une simple feuille de papier.

Les armateurs refusent... et avec raison et justice... d'accepter la demande de Sullivan qui veut que TOUTES les compagnies signent un contrat avec l'union canadienne des marins.

L'ASSOCIATION DES ARMATEURS DES EAUX INTÉRIEURES DU CANADA

Tout ce que l'on demande par cette résolution, c'est d'appliquer ce principe de la représentation selon la population, sauf les exceptions formelles contenues dans l'amendement à la Constitution adopté en 1915.

L'unité nationale

On parle d'unité nationale. Nous la voulons, mais dans des conditions justes et raisonnables et pas toujours aux dépens du Québec.

Quelles raisons invoque-t-on pour s'opposer à cette mesure? Il y en a de toutes les nuances. J'en relève quelques-unes.

D'abord, la question d'une augmentation de dépenses.

L'hon. député de Lake-Centre l'a soulevée et l'hon. député de Manaimo y a consacré tout son discours — ce dernier s'inquiète pour le contribuable.

Réfléchissons bien, il s'agit d'une dépense supplémentaire de \$60,000, pour donner à la province de Québec la représentation à laquelle elle a droit. Quelle somme énorme pour des gens habitués à être traités en parents pauvres! N'est-ce pas suffisant pour troubler la conscience de ces mêmes députés qui, il y a à peine un mois, ont voté avec enthousiasme un cadeau de \$425,000,000 à l'Angleterre, sans compter les nombreuses gratifications que nous lui faisons sous diverses formes: prêt sans intérêt, subsides pour compenser la différence entre le prix de vente et celui de nos produits qu'on lui expédie et celui payé comptant au producteur, le tout formant une somme supplémentaire de quelques centaines de millions de dollars qui s'ajoutent encore aux cadeaux de milliards déjà faits.

Vraiment, M. le président, le moins qu'on puisse dire de cet argument, c'est qu'il n'est pas sérieux.

L'honorable député de Lake-Centre et l'honorable député de Davenport ont, par ailleurs, exprimé leur inquiétude à l'égard des droits des minorités pour l'avenir, si la résolution est adoptée. J'espère ne pas leur faire injure en disant qu'ils ne nous avaient pas habitués à tant de sollicitude. Du moins, ils n'ont jamais fait preuve en cette chambre d'une sympathie particulière à l'égard des minorités. Et puis, nous n'avons pas oublié le souvenir de la législation adoptée sous le gouvernement Anderson en Saskatchewan, province d'où vient l'hon. député de Lake-Centre. Jamais législation n'a aussi brutalement foulé aux pieds les droits de la minorité française et catholique. Et l'hon. député appartenait au parti de M. Anderson à qui, je crois, il a plus tard succédé comme chef.

Nous n'avons pas non plus oublié que c'est le parti auquel l'honorable député de Davenport appartient qui a édicté dans la province d'Ontario le fameux règlement 17, de malheureuse mémoire.

Non, cette sympathie momentanée à l'égard des droits des minorités nous laisse bien sceptique.

J'aborde maintenant l'argument plus sérieux d'ordre constitutionnel.

Il est indéniable que depuis longtemps Québec souffre d'une injustice qui va toujours s'accroissant. Devons-nous laisser subsister cette injustice ou tenter d'y remédier? C'est la question qui se présente et nous du Québec sommes intéressés à connaître le sentiment de cette chambre de même que celui des autres provinces pour déterminer notre orientation à l'avenir.

Un problème se pose cependant. Par quelle méthode procéder? Etant donné l'interprétation légale que le Conseil Privé a donnée à l'art. 51 paragraphe 4, il y a lieu de se demander si le gouvernement n'aurait pas pu utiliser l'art. 52, en rapport avec l'art. 51, paragraphe 2, et arriver à un résultat équivalent, sans toucher à l'art. 54, paragraphe 4.

Québec souffre d'une injustice

Il est indéniable que depuis longtemps Québec souffre d'une injustice qui va toujours s'accroissant. Devons-nous laisser subsister cette injustice ou tenter d'y remédier? C'est la question qui se présente et nous du Québec sommes intéressés à connaître le sentiment de cette chambre de même que celui des autres provinces pour déterminer notre orientation à l'avenir.

Un problème se pose cependant. Par quelle méthode procéder? Etant donné l'interprétation légale que le Conseil Privé a donnée à l'art. 51 paragraphe 4, il y a lieu de se demander si le gouvernement n'aurait pas pu utiliser l'art. 52, en rapport avec l'art. 51, paragraphe 2, et arriver à un résultat équivalent, sans toucher à l'art. 54, paragraphe 4.

Mais si cette différence dans la phraséologie pouvait prêter à confusion, nous devons nous reporter à l'interprétation officielle donnée au texte de la résolution qui constitue véritablement le pacte accepté par les provinces, telle que je l'ai rapportée il y a un instant.

Il en résulte donc de cet art. de l'acte de l'A.B.N., que le nombre des députés à la Chambre des Communes, en proportion de la population des provinces, sans affecter l'art. 54, qui a d'effet que quand il s'agit de diminuer le nombre de députés d'une province; de plus que l'art. 51-1 ne veut pas dire que Québec ne pourra pas augmenter le nombre de ses députés.

Pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas autorisé de ces articles pour augmenter le nombre des députés du Québec auquel lui donne droit sa population? Je l'ignore. Il se peut que cette manière de procéder aurait suscité des interprétations judiciaires, comme nous en avons déjà eu, qui auraient mis en danger le principe de la représentation selon la population, ou du moins en auraient retardé l'application.

Dans tous les cas, puisque le gouvernement nous propose de recourir à un amendement à la Constitution, je reviens à la résolution telle que présentée.

La résolution

La résolution, comme je l'ai fait remarquer, comporte une demande d'amendement de l'acte de l'Amérique britannique du Nord.

Selon l'hon. député de Lake-Centre, la mesure tend à effectuer le changement constitutionnel le plus radical depuis l'entrée en vigueur du pacte fédéral de 1867.

Si le changement est aussi radical

qu'il le prétend, il faudrait conclure que l'idée du pacte était de placer Québec dans une position inférieure aux autres provinces, et que le groupe qu'il représente entend bien perpétuer cet état d'infériorité. Dans ce cas, il serait téméraire plus que jamais de réagir et de prendre les moyens de mettre fin à pareil état de choses.

Mais tel n'est pas, à mon avis, le sens de cette mesure, laquelle, loin de porter atteinte à l'esprit du pacte, tend à en rétablir le véritable sens.

Il a déjà démontré que l'esprit du pacte était de donner aux provinces une représentation à la Chambre des Communes, selon la population. Et c'est ce principe qui est contenu dans la résolution.

Comment procéder pour amender la Constitution

L'acte de l'Amérique du Nord britannique n'indique aucune méthode et c'est une lacune qu'il faudrait combler.

La coutume suivie, cependant, a été de s'adresser au Parlement impérial par voie de pétition. C'est encore là un vestige de colonialisme qui doit disparaître. Il est illogique de penser que depuis le Statut de Westminster, qui nous reconnaît les pouvoirs d'un Etat souverain, nous devions encore nous adresser à un pays étranger pour amender notre Constitution.

Jusqu'à ce jour malgré diverses tentatives pour mettre fin à cette anomalie, le fédéral et les provinces n'ont pu encore trouver un mode de procéder qui convienne à toutes les parties. Espérons que la chose ne tardera pas. Pour le moment, je me borne à dire que la Constitution ne devra pas être laissée à la merci d'une simple majorité parlementaire, qui pourrait en modifier l'esprit.

On a prétendu que les ouvriers auraient dû être consultés.

Attitude contradictoire de certains députés

Je voudrais en terminant souligner l'attitude contradictoire de certains députés qui ont invoqué l'argument constitutionnel.

En 1943 le gouvernement a proposé un amendement constitutionnel affectant sérieusement un droit de la province de Québec quant à sa représentation. Non seulement les provinces n'ont pas été consultées, mais la législature de Québec a l'unanimité protesté.

Voici ce qu'écrivait M. Bernard K. Sandwell, directeur de la *Saturday Night*, de Toronto, le 7 août 1943, sur la portée de cet amendement. Je traduis:

"L'amendement actuel affecte très sérieusement un droit des gens du Québec, non pas en tant qu'électeurs de l'Assemblée législative de Québec, mais en tant qu'électeurs du Parlement fédéral. Il restreint considérablement la proportion de leur représentation, telle que fixée par la Loi de l'Amérique du Nord britannique, par rapport à la représentation de certains provinces provinciales et, par conséquent, par rapport au reste du Canada envisagé dans son ensemble."

Ni l'honorable député de Lake-Centre, ni l'honorable député de Davenport n'ont alors invoqué le respect de la constitution, au contraire ils ont appuyé l'amendement. Comme il s'agissait de causer une injustice à Québec, il n'était pas question de consulter les provinces, ni de tenir compte de leur opinion, il n'y avait pas de principe en jeu. Toute cette longue série de citations des hommes du passé paraissait inconnue.

Aujourd'hui, 3 ans après, il s'agit d'une mesure pour corriger une injustice au sujet de la représentation du Québec, en conformité avec l'esprit du pacte, et tout de suite les principes surgissent. Il ne faut pas toucher au texte de la constitution, même pour en rétablir le véritable sens. Chose plus extraordinaire, ces mêmes honorables députés demandent en même temps de différer la redistribution électorale jusqu'en 1952, pour renouveler l'injustice de 1943, — ce qui nécessite pourtant un amendement constitutionnel, — sans consulter les provinces.

J'ai rarement vu un plus bel exemple d'illogisme.

Cette dernière observation, j'offre à la réflexion de ceux qui parlent souvent d'unité nationale ce que le *Maclean's Magazine* du 15 mars dernier écrivait au sujet de la représentation du Québec: (traduction)

"La redistribution des sièges parlementaires sera probablement l'une des tâches de la nouvelle session du Parlement. Cela servira peut-être l'unité nationale ce que les Canadiens de langue anglaise comprennent que le Québec est sous-représenté dans le Parlement tel qu'il existe maintenant et que quelques provinces de langue anglaise sont surreprésentées."

Les commissaires des écoles de Verdun

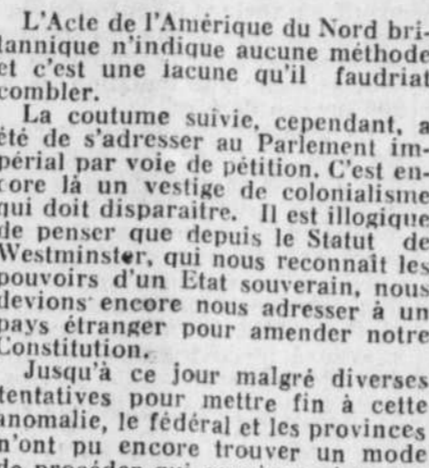
Les citoyens de Verdun ont procédé hier à l'élection de leurs commissaires d'écoles. Le Dr A.-D. Archambault, président sortant de charge, ainsi que MM. Léon Bélanger, Roland Jeanneau et Charles Brousseau ont été élus. Ces quatre commissaires, ainsi que celui qui sera incessamment nommé par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau seront assermentés le premier mardi de juillet comme membres de la Commission des écoles catholiques de Verdun. Après cette assermentation ils tiendront une première assemblée au cours de laquelle ils éliront leur président.

Voici les résultats de l'élection d'hier, d'après les rapports préliminaires: M. Roland Jeanneau, boucher-épicer, 617 voix; le Dr A.-D. Archambault, directeur du service de santé de la ville de Verdun, 608 voix; M. Léon Bélanger, évaluateur, 599 voix; M. Charles Brousseau, ingénieur adjoint de la ville de Verdun, 551 voix.

Les candidats défaits sont M. Georges Tétrault, comptable, 482 voix; M. Horace Melançon, N.P., 445 voix; M. Pierre Chiasson, 432 voix; M. Ferdinand Robillard, entrepreneur en construction, 352 voix; M. J.-B.-O. St-Laurent, ingénieur, 338 voix; M. Lucien Giroux, marchand, 215 voix; M. Georges Lajoie, quincailleur, 209 voix, et M. Alcide Leblanc, 126 voix.

Le Dr Archambault et M. Bélanger ont été réélus, alors que MM. Chiasson, Lajoie et Melançon, commissaires sortant de charge, qui briguaient de nouveau les suffrages, ont été défaits.

MESSAGES D'UNITE



Son Eminence le cardinal McGuigan, de Toronto, a visité la ville de Québec, ces jours derniers. Il y a apporté un message d'unité. On voit ici l'archevêque de Toronto, en compagnie de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Dans le groupe, on peut remarquer S. E. Mgr Roy, nouvel évêque des Trois-Rivières, S. E. Mgr Plante, et S. E. Mgr Pelletier, évêques auxiliaires de Québec.

Quinze candidats comme propagandistes

On a appris hier après-midi, à l'hôtel de ville, qu'environ quinze candidats ont jusqu'ici posé leur candidature comme propagandistes de la ville de Montréal. Les autres personnes qui seraient intéressées, ont jusqu'à ce soir à minuit pour se présenter, après quoi la Commission du service civil fera rapport à l'administration municipale, qui fera ensuite elle-même les deux nominations.

Le Bon Dieu et les tout-petits

Joli album de 80 pages, 5 1/2 x 6 1/2. 8 illustrations en quatre couleurs, 4 illustrations en noir. Sous la forme de dialogues avec la maman, ce livre unique en son genre enseigne aux enfants les vérités premières de la religion.

Le BON DIEU ET LES TOUT-PETITS a été approuvé par l'Archevêché de Montréal et par l'École des Parents de la Province de Québec.

Au comptoir: \$0.75; par la poste: \$0.80. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Appui de la C. T. C. C.

Le président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada Inc., M. Alfred Charpentier, nous annonce qu'il appuie la campagne de la cueillette des vêtements pour les sinistrés d'Europe et exhorte tous les corps affiliés à la C.T.C.C. de collaborer généreusement avec les chefs de la campagne. Il nous communique:

"L'œuvre entreprise pour venir au secours de nos frères d'Europe méritait réellement notre appui et je crois que non seulement notre esprit chrétien devrait nous pousser à l'action, mais encore que le seul sentiment humain devrait suffire à

Appui à la résolution

A titre de représentant d'un comté de la province de Québec, qui a souffert de cette situation, c'est mon droit et mon devoir d'appuyer cette résolution. Et en prenant cette attitude j'ai le sentiment de mettre à exécution l'esprit du pacte contenu dans les résolutions adoptées par les provinces signataires du pacte, résolutions dont l'acte de l'A.B.N. n'est que la forme légale, et qui voulaient que les provinces aient au Parlement fédéral une représentation proportionnelle à leur population. Nous devons être des égaux, et nous ne le sommes pas. Rétablissons les positions.

Quant aux provinces, rien ne les empêche de faire connaître leurs vues sur le mérite de cette mesure. Celles qui sont désireuses de voir corriger l'injustice que nous signalons pourraient formuler le même vœu que celui contenu dans la résolution, elles auraient même pu le faire plus tôt, car cette injustice est notoire depuis au moins une trentaine d'années. Celles qui par ailleurs veulent voir se perpétuer l'injustice à l'égard du Québec peuvent protester contre la présente initiative du parlement fédéral et présenter leurs griefs auprès de la seule autorité reconnue présente pour les recevoir, le Parlement impérial, de qui relève le pouvoir de modifier le texte de notre constitution, et qui décidera en dernier ressort. Et je souhaite que toutes les provinces fassent connaître leur opinion afin que les gens du Québec sachent quelle garantie de justice pour l'avenir nous offre la Confédération.

L'hon. député de Lake-Centre a proposé un amendement, dont le but évident est de faire échec à la résolution.

La résolution a pour effet de corriger une injustice; l'amendement qu'on y apporte a pour effet de perpétuer l'injustice.

Voilà en peu de mots la situation. Selon les termes de l'amendement, le gouvernement ne devrait procéder avec la résolution que si une consultation avec les diverses provinces donne un résultat satisfaisant. Qui va décider si le résultat de la consultation est satisfaisant et pour qui devra-il être satisfaisant? D'après l'attitude prise par les représentants du groupe progressiste-conservateur, le seul résultat satisfaisant pour eux serait de priver indéfiniment Québec de ses droits à une représentation équitable.

L'amendement en somme ne conduit à rien, si ce n'est à maintenir le "statu-quo" qui consacre l'injustice.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement

présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

POSITIONS POUR HOMMES
275 OUEST, RUE NOTRE-DAME

COMMIS DE BUREAU

plusieurs positions ouvertes pour les spécialités suivantes dans l'assurance — Commis pour avantages (Connaissance des conditions statutaires) Réclamations, feu et accident — Transport — Assistant-assureur (feu). Ces positions exigent les qualifications suivantes: Age de 19 à 25 ans — au moins 1 an d'expérience — Bilingue — Éducation d'école supérieure

COMMIS-VEUNDEUR

En grande demande dans les magasins de détail suivants — Quincailleries — Fourrures — Chaussures — Epicerie (comptoir de fruits et légumes) — Travail intéressant — Bonne apparence — Bilingue — Bon salaire.

OPERATRICE SUR (National Bookkeeping Machine)

BOUCHER
COUPEUR (fourrure)
LETTREUR
Argenteur
TAILLEURS (général)
REMBOURREURS
MECANICIEN (frigidaire)

POSITIONS POUR FEMMES

305 ouest, RUE STE-CATHERINE

COMMIS

Travail général de bureau — 18ème année scolaire requise — 5 à 25 ans — Bilingue — Expérience si possible mais non nécessaire — \$15. par semaine.

COMMIS DE BUREAU

Pour ouvrage général — Jeune fille intelligente et capable d'apprendre à travailler sur machine à écrire, à additionner et à calculer — Si sans expérience, sera entraînée chez Burroughs aux frais de la compagnie — Travail très facile même pour jeune fille sans expérience qui désire apprendre — \$100. par mois.

SECRETAIRE (Senior)

Bilingue — Au moins 5 ans d'expérience — Pas plus de 35 ans — Mariée ou célibataire — \$30. à \$35. par semaine.

TYPISTE (Junior)

Ouvrage général de bureau — Bilingue — Doit connaître sténographie et filigrane — Âgée de 28 à 35 ans — Mariée ou célibataire \$90. et plus par mois.

EMPLOIS DE VACANCES POUR ETUDIANTS

Les étudiants qui désirent du travail pour la période des vacances sont priés de s'inscrire à nos bureaux suivants, le soir entre 7 et 8 h. 30 p.m. n'importe quel jour sauf le samedi du 11 au 21 juin inclusivement.

8-19ème Lachine	100 St-Charles, Longueuil
211 Gordon, Verdun	1477 rue Cartier
729 rue Marin	1858 Blvd Pie IX
8185 rue Henri-Julien	11570 rue Notre-Dame est
3828 rue St-Urbain	2740 15ème Ave Rosemont
275 ouest, Notre-Dame (garçons seulement)	305 ouest, Ste-Catherine (filles, seulement)

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

Collation des grades à l'Université d'Ottawa

Huit doctorats "honoris causa" décernés au cours de la cérémonie

Ottawa, 12 (D.N.C.) — L'Université d'Ottawa a remis, au cours d'une cérémonie grandiose au Gymnase de l'Université, huit grades de docteur en droit "honoris causa" à des personnalités qui se sont distinguées dans les sphères religieuses, éducatives, philanthropiques, diplomatiques et politiques.

Les dignitaires ecclésiastiques et laïques qui ont été honorés par l'Université, hier soir, sont S.E. Mgr Anthony O'Sullivan, archevêque de Kingston, M. Lionel Chevrier, le commandeur Cyrille Delage, le T. R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V.; M. John J. Hearne, Haut-Commissaire de l'Irlande au Canada; M. Alexandre Taché, M. Sydney Smith, président de l'Université de Toronto; M. A.-J. Major.

En remettant les doctorats en droit "honoris causa", le T. R. P. recteur fit l'éloge des récipiendaires:

"Tous les nouveaux docteurs en droit de l'Université d'Ottawa, dit le T.R.P. Recteur, ont contribué, chacun dans sa sphère respective, à faire avancer les causes et les moyens de bien-être dans la société; ils sont tous arrivés au stade de leur vie où l'on peut dire qu'il manquera quelque chose à la vie canadienne s'ils ne s'étaient pas consacrés au progrès de nos institutions religieuses et nationales. C'est ce fait particulier que l'Université d'Ottawa a voulu reconnaître et souligner."

Avant la collation des grades, les nouveaux docteurs et les membres

du corps professoral, ainsi que quelques invités d'honneur, étaient réunis à un dîner à l'Université d'Ottawa.

Après le dîner, les invités s'inscrivirent au livre d'honneur avant que s'organise le défilé des diplômés et diplômées dans la rotonde de l'Université.

En grand appareil, vêtus de toges aux couleurs des facultés et coiffés de bérêts académiques, les grades descendirent le grand escalier et se dirigèrent vers la cour pour entrer au Gymnase où une estrade aux couleurs de l'Université avait été construite.

Le T.R.P. Jean-Charles Lafontaine, O.M.I., recteur de l'Université, souhaita la bienvenue aux parents des universitaires et aux invités d'honneur. On remarquait, dans les premières rangées, Son Excellence le juge Thibodeau Rinfret, Mgr P. Bernier, secrétaire français de l'Épiscopat canadien; Mgr R. Limoges; le T.R.P. L. Taché, C.S.S.P.; le T.R.P. S. Sylvestre, C.S.V., provincial de Joliette; le R.P. R. Charland, O.P.; le R.P. Elie Charlebois, C.S.V., assistant provincial de Montréal; le Frère L. Bonin, C.S.V.; le R.P. H. Voyer, O.M.I., curé du Sacré-Coeur; M. et Mme Maurice Olivier; M. et Mme E. Desormeaux; M. et Mme Taché et Mlle Yolande Taché; M. et Mme Robert Laurier; M. et Mme Chevrier; M. et Mme A.-J. Major; M. et Mme Sydney Smith et M. E. Cloutier.

Les discours des finissants furent prononcés par MM. Léon Mondoux et Michael Galvin.

Verdun a réalisé un surplus de \$7,398.34

Le rapport financier de 1945 — Diminution de la dette — Prévisions budgétaires pour l'établissement d'un fonds de pension

La ville de Verdun a eu pour l'année 1945 un surplus de \$7,398.34. Le gérant général et directeur des finances, M. J.-R. French, dans le rapport qu'il a soumis hier soir au Conseil municipal, révèle aussi que le surplus de revenu accumulé est maintenant de \$19,385.47.

Le bilan indique que l'actif capitalisé de la ville est maintenant de \$10,409,626.29, et la dette nette s'établit à \$6,126,637.84. Durant l'année écoulée, l'administration a versé sur la dette de la Cité une somme de \$349,441 mais elle a émis de nouvelles débetures pour \$127,800, laissant une réduction nette de la dette capitalisée de \$221,641.

Le rapport financier indique qu'un montant de \$240,877.14 est disponible pour l'établissement d'un fonds de pension pour les employés municipaux, lequel projet est présenté à l'étude et doit recevoir l'approbation du surintendant des Assurances de la province d'ici la fin du mois. Les arriérés de taxes foncières et scolaires, eau, affaires, etc., s'élèvent à \$176,732, comparé à \$213,887 l'an dernier, soit une diminution de \$37,155.

La principale augmentation du revenu provient de celui dérivé des taxes générales et spéciales. Le montant perçu s'élève à \$718,502, soit une augmentation de \$12,294 sur l'année précédente. La part de la Cité de Verdun de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu a été, par contre, moindre de \$17,232 sur celle de l'exercice précédent, s'établissant, cette année, \$504,435.

Les divers placements de la Cité lui ont rapporté un revenu de \$27,683, tandis que 141 lots repris pour taxes ont été vendus au prix total de \$15,483.

Verdun a dépensé en 1945 \$315,402 pour son département des travaux publics. Les vacances accordées aux employés de ce département, en vertu du contrat avec la Fraternité canadienne des employés manuels, ont coûté la somme de \$11,263, soit une augmentation de \$5,000 sur l'an dernier.

Le montant affecté aux terrains de jeux a été de \$42,814, tandis que l'entretien des parcs a coûté la somme de \$25,320, soit une augmentation de \$4,000 sur l'exercice précédent. A l'item de l'Assistance publique, on remarque une diminution d'environ \$16,000 sur 1944, ceci étant dû à ce que la province a assumé le coût d'hospitalisation des aliénés en 1945. Ce service a coûté néanmoins à Verdun la somme de \$72,121.

A même le produit de la taxe sur le revenu, un montant de \$151,876 a été approprié à des travaux de nature capitale. La Cité de Verdun a aussi acheté au cours de l'année un nouvel appareil à incendies au coût de \$13,000. Les dépenses totales, y compris la taxe scolaire, se chiffrent à \$2,428,983.90, comparées à \$2,412,283.31 l'an dernier.

M. French conclut que ce bilan démontre un excellent état de situation financière et établit que des réserves suffisantes ont été appropriées pour parer à toute éventualité.

L'affaire du taxi

La ville serait en mépris de cour

Une nouvelle "bombe" a éclaté hier après-midi en division de pratique de la Cour supérieure, dans l'affaire du taxi! M. Alphonse Patenaude, c.r., avocat de M. Honoré Soudeyns, qui réclame une injonction interlocutoire contre la ville de Montréal pour l'empêcher d'émettre de nouveaux permis de taxi, a demandé hier que la ville de Montréal soit déclarée en mépris de cour et condamnée à payer une amende de \$2,000. Cette demande a été faite, a déclaré M. Patenaude, parce que les autorités municipales, en violation d'une injonction antérieure qui a été accordée par le juge Alfred Forest, ont recommencé à percevoir des permis de taxi, a demandé hier que la ville de Montréal soit déclarée en mépris de cour et condamnée à payer une amende de \$2,000. Cette demande a été faite, a déclaré M. Patenaude, parce que les autorités municipales, en violation d'une injonction antérieure qui a été accordée par le juge Alfred Forest, ont recommencé à percevoir des permis de taxi, a demandé hier que la ville de Montréal soit déclarée en mépris de cour et condamnée à payer une amende de \$2,000.

Me Albert Berthiaume et Me Claude Choquette, avocats de la ville, ont répondu que la ville n'a émis aucun permis et qu'elle n'a pas violé l'injonction intermédiaire.

Le juge Réaume a ajourné à ce matin l'audition au mérite de cette requête.

La Couronne a eu gain de cause

Ottawa, 12 (C.P.) — La Cour supérieure du Canada a accueilli hier en appel du gouvernement canadien et il a débouté deux citoyens canadiens de leur action en dommages contre la Couronne. Ils avaient précédemment obtenus respectivement \$3,500 et \$600 de la Cour de l'échiquier, à la suite d'un incendie causé par une bombe tirée par un soldat canadien lors d'un parade. L'incendie avait détruit la grange de M. William O. Anthony, le St-Jean, de même que les effets de M. Témam T. Thompson sans autre préjudice dans cette grange.

La Cour de l'échiquier a affirmé que les sous-officiers qui accompagnaient les soldats lors de l'incendie avaient la responsabilité de voir à ce que ces soldats confiés à leur garde ne tirent pas inopinément de la carabine. Cette Cour avait accueilli l'action. La Cour supérieure a été d'avis contraire.

Elections annuelles au Cercle Évangéline

Le Cercle Évangéline a tenu ces jours derniers ses élections annuelles. Le nouveau conseil se compose comme suit: M. l'abbé Eustache St-Maurice, aumônier; Mlle Thérèse Francoeur, présidente; Mlle Rolande Tanguay, vice-présidente; Mlle Simone Cadieux, secrétaire correspondante; Mlle Rita Lapointe, secrétaire archiviste; Mlle Cécile Gauvreau, trésorière; Mlle Laurette Laberge, propagandiste; Mlle Fernande Lapointe, publiciste; Mlle Fernande Prévost, directrice de piété; Mlle Anita Arcand, directrice d'études; Mlle Pauline Gagné, directrice d'action, et Mlle Jacqueline Nault, directrice des sports.

Adoptez Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

Au collège Stanislas

La distribution des prix a eu lieu hier Résumé hebdomadaire Québec

Sous la présidence de M. l'abbé Rosaire Caron, curé de Ste-Madeleine, a eu lieu hier, la distribution solennelle des prix du collège Stanislas.

Nous donnons ci-après la liste des principaux prix dans différentes classes.

Classe de philosophie: prix d'excellence: 1er, Marc Brière; 2e, Gaston Laurion; accessits, Louis de Menthon, Jean Guertin, Claude Dupont, Noël Falaise. — Philosophie: 1er, Gaston Laurion; 2e, Marc Brière; accessits: Noël Falaise, Louis de Menthon, Roland Stien, Christian Humann-Guillemot.

Classe de première: prix d'excellence: 1er, Charles Gauthier; 2e, Michel Dupuy; accessits: Jean Boudanger, Georges Dupont, André Bender, Jacques Parizeau, Julien Mackay, Gilbert Choquette.

Classe de seconde: prix d'excellence: 1er, Pierre Harel; 2e, Léon Germain; accessits: André Davignon, Pierre Lacaille, André Barbeau, Michel Parizeau, André d'Allemagne, Pierre Gagnon.

Classe de troisième: prix d'excellence: 1er, Alain Seznec; 2e, Richard Marsan; accessits: Guy de Varennes, Jacques Larivière, Michel Vermette, André Baillargeon, René Welter, Jean Motte.

Classe de quatrième: prix d'excellence: 1er, Paul-Emile Girard; 2e, Pierre Pagé; accessits: Bernard Lambert, Sandrino Biffi, Jacques Lespérance, Raymond Robert, Pierre Robert, Pierre Delorme, Ludger Morin.

Classe de cinquième: prix d'excellence: 1er, Joffe Brouillet; 2e, Claude de Teller; accessits: André Valiquette, Daniel Fraikin, René Beauparlant, Pierre Jolicoeur.

Classe de sixième: prix d'excellence: 1er, Bernard Lanctôt; 2e, Claude Lemieux; accessits: Charles Thurber, Raymond Fournier, Claude Longpré, Jean Daunais, Robert Viau.

Classe de septième: prix d'excellence: 1er, Claude Morin; 2e, Jacques Roussel; accessits: André Birron, Pierre Joncas, Pierre Morin, Alain de Harven, Claude Plouffe.

Classe de huitième: prix d'excellence: 1er, Alain Morin; 2e, Henri Paul Villard; accessits: Pierre Gagné, Maurice Plouffe, Luc Desmarais, Jacques Ducros, Jacques Bélanger.

Six morts accidentelles hier dans la métropole

Deux morts dans un accident de la route à Ville-LaSalle — Accidents de travail — Cadavre d'une inconnue repêché — Suspects appréhendés — Vol à main armée — Suicide d'un présumé meurtrier

Deux personnes ont perdu la vie et trois autres ont été plus ou moins grièvement blessées lorsqu'un taxi est entré en collision avec un camion tôt hier soir, en face du no 385 rue St-Pratice, à Ville-LaSalle.

Les morts sont: M. René Groulx, 30 ans, chauffeur de taxi, domicilié à 5647 rue Anger. Il a été tué instantanément. M. Roméo Laurin, 33 ans, 2166 rue Devilliers, qui a succombé quelques instants après son admission à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine. Un autre passager du taxi, M. Roger Beaulieu, 5807 rue Eddie, souffre d'une fracture du crâne et de multiples contusions. Il était inconscient tôt ce matin et les autorités de l'hôpital rapportent que son état est très grave.

Le chauffeur du camion, M. H. Leduc, 2194 rue Roberval, et M. Bruno Dumouchel, domicilié à 5619 rue Hadley, ont été légèrement blessés mais ils ont dû être conduits à l'hôpital pour y être pansés.

Selon le rapport de la police, il apparaît que le taxi a tout d'abord donné contre le camion pour capoter ensuite et aller donner contre un poteau. Les trois occupants du taxi ont été ramassés au milieu de la route.

Mort tragique — On a retrouvé hier, gisant sur la chaussée, le cadavre de M. Jack Beltoch, 26 ans, 3683 rue Henri-Julien. Il apparaît que le jeune homme serait tombé du haut du balcon de la demeure de ses parents. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête du coroner.

Accidents de travail — Deux cadavres ont été transportés à la morgue, hier soir, à la suite d'accidents de travail qui ont coûté deux vies.

Sept heures, hier soir, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, M. Henri Foster, 68 ans, 523 rue Cuvillier, à la suite d'une chute qu'il a faite en travaillant à l'Ordonnance à la Longue-Pointe.

M. Foster avait été transporté d'urgence à l'hôpital, vers 5 heures, souffrant d'une fracture du crâne. C'est en vain que les médecins ont tenté de lui sauver la vie.

Vers onze heures, hier soir, un autre accident de travail, cette fois-ci à la Dominion Bridge, à Lachine, a causé la mort de M. Eugène Latouze, 50 ans, domicilié à Caughnawaga.

Cadavre repêché — On a transporté à la morgue de Montréal, tard hier soir, pour enquête du coroner, le cadavre d'une femme, âgée d'environ 40 ans, qui avait été repêchée dans le fleuve St-Laurent, près de Varennes. On ignore présentement absolument tout de cette femme et aucun papier d'identité n'a été retrouvé.

Grèvement blessé — M. George Charwick, 66 ans, 4710 boul. Décarie, a été grièvement blessé vers 7 h. 45 hier soir, lorsqu'il a été renversé par une automobile conduite par M. Jean Quéneville, 33 ans, 3427 avenue Wilson, N. D. G., au moment où il traversait la chaussée dans les environs de 4721 boul. Décarie. La victime a été transportée à l'hôpital Ste Marie, souffrant d'une fracture de la hanche droite et de blessures à la tête. Son état est très grave.

Piéton blessé par une auto — M. Léonard-Auguste Boivin, 25 ans, demeurant à St-Léonard de Port-Maurice, a été grièvement blessé par une automobile hier soir, vers 10 h. 30, alors qu'il traversait la chaussée en face du numéro 7670 boul. Décarie. Le conducteur de l'automobile, M. Joseph Beauséjour, 4046 rue Hutchison, a immédiatement arrêté pour se porter au secours de la victime. Tôt ce matin, M. Boivin était encore sans connaissance à l'hôpital St-Luc, et les autorités de cette institution désespèrent de lui sauver la vie.

Fillette blessée — Ghislaine Lamothe, 5 ans, de St-Léonard de Port-Maurice, a été transportée à l'hôpital Ste-Justine, tôt hier après-midi, souffrant d'un violent choc nerveux et de contusions multiples. Selon les renseignements obtenus, la fillette serait tombée en bas du balcon à la demeure de ses parents.

Suspects appréhendés — Les agents Garcia Leroux et Jean-Paul Bessette, de la sûreté provinciale, ont appréhendé hier, deux suspects de Daveluyville, Qué., village situé à 35 milles à l'est de Drummondville. Les prévenus, Robert Smith, 18 ans, et Lionel Tourigny, 28 ans, sont accusés de tentative de vol et d'assaut grave sur la personne d'une fillette de 13 ans, qui est actuellement en observation à l'hôpital Ste-Justine.

La jeune fille avait été enlevée samedi, alors qu'elle attendait son autobus pour se rendre à Longueuil, à l'intersection des rues Bordeaux et Ontario. Les deux prévenus qui étaient dans un camion lui auraient offert de traverser le pont, mais rendus à Longueuil ils auraient continué la route jusqu'à St-Hubert où a eu lieu la présumée tentative d'assaut.

La fillette aurait donné une description des deux hommes aux policiers et leur aurait déclaré avoir remarqué un "y" précédant le mot ville sur la portière du camion.

Vol à main armée — Un vol à main armée a été commis hier soir vers 8 h., dans une épicerie sise au no 250 ouest, rue Fairmount.

Un jeune "zoot-suiter" âgé d'environ 25 ans est entré dans l'établissement revolver au poing pour menacer M. Louis Rosen, le propriétaire, et le forcer à lui remettre la somme de \$8.00 qui se trouvait dans le tiroir-caisse. Le bandit parlait anglais.

Sept prisonniers se sont livrés — Rock Falls, Ont., 12 (C. P.) — Neuf prisonniers de guerre allemands se sont évadés de l'usine de l'Abitibi Papper & Paper à Smooth Rock Falls, Ont., mais sept sont revenus sur leur décision et se sont livrés aux autorités hier après avoir marché quelque 30 milles. Les deux autres évadés n'ont pas encore été retracés. L'on croit

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS Plateau 5151. Quoi choisir pour "lui"? Dimanche 16 juin FETE DES PERES SUGGESTIONS DU RAYON DE LA PAPETERIE. L'ensemble "Waterman", L'ensemble "Parker", L'ensemble "Sheaffers", Histoire de la province de Québec, Ecrivoires, PAPERIE DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine).

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.p. et gér. gém. M. Louis Pasquier chez les agronomes. M. Louis Pasquier, ingénieur-agronome français, sera le conférencier d'honneur à un déjeuner-agronomie, le 20 juin prochain, lors du congrès de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec.

Le bill sur l'énergie atomique. Ottawa, 12 (D.N.C.) — La Chambre des Communes a approuvé hier soir en seconde lecture un bill de M. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction, qui a pour objet de fournir au gouvernement les moyens de favoriser le développement de l'énergie atomique et de contrôler ledit développement dans la mesure qui peut être requise pour la sécurité publique et l'exécution des obligations internationales de la nation.

EXAMEN de la VUE LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O.O.D. OPTOMETRISTES-OPHTHICENS, B.A. O. Bureaux de consultation: TAIT-FAVREAU Bureaux du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. LA. 6703 Bureaux du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9346

Cherchez-vous un imprimeur? Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie: CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

VOTEZ-NOUS OU TELEPHONEZ NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS 430, NOTRE-DAME est, Montréal *Téléphone: BE 3361